

Les Lucs- sur-Boulogne

N°63
Septembre
2020

La vie communale





**Peintre
Décorateur**
Sylvain BUET

25 La Moricière
85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Tél : 06 86 93 62 69
@ : attribuetvoscouleurs@gmail.com



Solution innovation pour vos intérieurs et extérieurs



Fleur de Lys

Toutes créations florales

72, place du Sénéchal
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 02 51 31 29 73




à distance

Entretien
et création
des espaces verts

VERDON PAYSAGE



Agrément services
à la personne
Réduction d'impôts

La Moricière
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 23 58 - 06 12 73 71 75



Entreprise DOUILLARD Daniel

Les enduits lucquois
Neuf & Rénovation

La Moricière - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél./Fax : 02 51 46 51 08 - Portable : 06 13 72 05 49



SARL IDIER PELARD

vente et pose
menuiserie, alu, bois, pvc

330, boulevard de Lattre-de-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél./Fax : 02 51 31 25 65 - Port. : 06 10 28 91 46 - idier.pelard@orange.fr

J.L.N. Maçonnerie

© 02 51 31 09 72

Neuf & rénovation | Restauration de patrimoine | Couverture - Enduit à la chaux

21, La Gaconnière - 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE
Port. 06 37 35 80 11 - e-mail : jlnmaconnerie@orange.fr - Fax : 02 51 31 09 72

CONSEIL - VENTE - ASSEMBLAGE - DÉPANNAGE - INTERNET ET RÉSEAUX



SIMBA INFORMATIQUE

PARTICULIERS
PROFESSIONNELS
Tél. 02 51 48 35 67

73, bd Jean-Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - e-mail : contact@simba-informatique.net



SMCBOIS

MENUISERIE / CHARPENTE
AGENCEMENT / CLOISONS SÈCHES

Tél. 02 51 41 11 84
LES LUCS/BOULOGNE
contact@smc-bois.fr




L'AUBERGE DU LAC

Nature, cuisine et détente

02 51 46 59 59

Repas de famille et banquets - Menus à partir de 16 €

LES LUCS-SUR-BOULOGNE - www.aubergedulac85.com

GARAGE POTIER GERVAIS

Mécanique Agricole / Motoculture de Plaisance

02 51 31 39 95 Agent JARNY Groupe 02 51 31 20 59
06 89 93 93 89

Boulevard M^{re}. de Lattre-De-Tassigny - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



COIFFURE MIXTE

STUDIO > TATOO
MAQUILLAGE
PERMANENT

Tél. : 02 51 31 20 18

Horaires d'ouverture

Mardi au Jeudi 9h-19h

Vendredi 8h30-20h

Samedi 8h30-15h

sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf

85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



Toutes transactions immobilières

Dany ROSSETTI

ESTIMATION GRATUITE

51 bis, avenue des Pierres Noires - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 07 24 77 - Site : www.agence-habitat-conseil.com



Institut de Beauté

Them'Peau

02 51 40 80 05

Horaires d'ouverture

Mardi au Jeudi 9h-19h

Vendredi 8h30-20h

Samedi 8h30-15h

sur RDV de 12h à 14h

3, Z.A. de Bourgneuf, 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE  MaryCohr-InstitutThem'peau

CHANSON PAUL

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ÉLECTRICITÉ

1, place de l'Industrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
02 51 31 21 25 - 06 14 03 73 69
paulchanson@orange.fr





Les Lucs Automobiles GARAGE

NEUF ET OCCASION toutes marques | Station de lavage

7, rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
e-mail : leslucsautomobiles@orange.fr - Tél. 02 51 31 21 11

SARL
BRETHOME

Marbrier
Décoration
Tailleur de pierres

Le Chef du Pont - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 20 48 - e-mail : sarl.brethome@orange.fr
www.brethome-tailleur-pierres.fr





Le mot du Maire p 1

Compte-rendu
du Conseil Municipal p 2-13

Les Commissions p 14-16

Avis divers p 17-18

Vie scolaire p 19-22

Vie périscolaire p 23-25

Vie sociale et culturelle p 26-36

Vie sportive p 37-39

Historial p 40-41

Économie p 42

Fêtes et manifestations p 44

Sommaire



Le Mot du Maire

Le 15 mars dernier, vous avez élu un nouveau conseil municipal qui a reçu de votre part une très grande approbation ; c'est pourquoi, au nom de tous les conseillers municipaux, je vous remercie de la confiance que vous nous avez accordée. Lors du premier conseil municipal, j'ai été élu maire avec une équipe d'adjoints largement renouvelée et chaque conseiller s'est vu confier une délégation. Je n'ai pas souhaité être élu communautaire sur cette mandature, c'est Dominique Pasquier,

première adjointe qui siège au bureau communautaire et assume avec compétence une vice-présidence. Ensemble, nous allons poursuivre le travail déjà engagé et préparer notre commune à relever les défis du futur.

Je remercie également tous les élus sortants (adjoints et conseillers) qui ont donné beaucoup de temps et d'énergie au service de notre belle commune des Lucs-sur-Boulogne. Depuis le mois de mars dernier, la vie de chacune et de chacun a été largement perturbée par le confinement, les craintes que suscitent la COVID et la mise en place, à tous les niveaux, des mesures permettant d'éviter le développement de ce virus. La vie économique, associative et communale a dû s'adapter avec l'arrivée régulière des consignes venant de l'État. Beaucoup d'efforts journaliers vous sont encore demandés et il faut s'attendre à ce que cela s'inscrive probablement dans la durée. Ce n'est que dans un effort collectif que nous pourrions sortir de ce cauchemar, dans l'attente d'un traitement.

Devant les contraintes liées à la pandémie, avec les artisans et les agriculteurs, nous avons décidé unanimement, mais avec beaucoup d'amertume, de ne pas organiser la foire et le concours de charolais cette année. Nous nous en excusons et prenons l'engagement, si les conditions le permettent, de tout mettre en œuvre pour rouvrir cette vitrine locale dès l'année prochaine.

Plusieurs dossiers, engagés sur la mandature précédente, sont en voie d'achèvement ou en cours de réalisation. Sur l'avenue des Pierres Noires, il n'y a plus que le paysagement à réaliser. J'en profite pour remercier tous les riverains de la patience dont ils ont fait preuve durant ces dernières années. Les travaux sur le restaurant scolaire seront terminés en fin d'année ainsi que l'isolation du Dojo, ce qui apportera un véritable confort pour tous les utilisateurs. D'ici quelques jours, commencera la mise aux normes du sous-sol du presbytère ; le service qu'apporte la paroisse à la population sera ainsi facilité.

Le nouveau conseil municipal s'est rapidement mis à l'ouvrage en commençant par la mise en rue piétonne d'une partie de la rue Rochejaquelein. Cette décision permet de dynamiser le commerce local et amène de la sécurité piétonne sur le haut de la rue.

Plusieurs réunions de travail sur la réalisation d'un Pôle culturel (salle de spectacles et École de musique) se sont déjà déroulées. Ce complexe se situera rue Clemenceau à côté de la caserne des pompiers et verra le jour sur l'année 2021 pour une ouverture en 2022.

La commission urbanisme étudie la conception d'un nouveau lotissement « Les Portes de l'Atlantique » dont l'entrée se fera sur le rond-point au bout de l'avenue des Pierres Noires. La densification qui nous est imposée est de 24 maisons à l'hectare. Cette dernière nous amènera à mixer de l'accession et du locatif public et privé. Malgré cela, les parcelles seront plus petites que sur les lotissements précédents. Nous espérons pouvoir commencer les travaux dès le deuxième semestre 2021 car la commercialisation du Val de Bourgneuf touchera bientôt à sa fin.

La commission sports réfléchit actuellement, avec l'USBL football, au remplacement d'un terrain herbé par un terrain synthétique, pour offrir une qualité de jeux en période hivernale et éviter de nombreuses annulations ou reports de matches. La localisation de ce dernier reste à déterminer ensemble. J'espère que ce nouvel équipement sera opérationnel au plus tard pour la saison 2022.

Malgré les restrictions actuelles, avec le club le sourire, nous maintenons pour l'instant le repas de Noël des personnes âgées. Tous les détails sont à l'intérieur de ce bulletin, n'hésitez pas à vous inscrire en temps utile. La traditionnelle cérémonie des vœux est également programmée pour le dimanche 10 janvier 2021. D'ici là, j'espère que la période automnale et hivernale ne vienne pas aggraver la situation sanitaire actuelle. Je me permets de vous renouveler toutes mes recommandations dans l'application des gestes barrières pour qu'ensemble nous puissions sortir de cette désagréable et perturbante situation.

Roger GABORIEAU



Avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29
fax 02 51 46 51 20
mairie@leslucssurboulogne.fr
www.leslucssurboulogne.fr



Conseil Municipal du mardi 17 décembre 2019

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par délibération n° 2014-043 du 8 avril 2014, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions.

Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

- A. Contrat de services d'une solution Internet : signature d'une convention avec la société Creasit d'un montant annuel de 854.00 € H.T. (révisable) pour une durée de 3 ans à compter du 7/11/2019
- B. Convention d'entretien d'éclairage public avec le Sydev : signature d'une convention sur la base de 2 000.00 € pour la maintenance annuelle 2020 sur le territoire communal
- C. Convention avec le Sydev d'un montant de 3 995.00 € pour les travaux d'éclairage public RP route de Nantes
- D. Signature d'une convention de mise à disposition de la salle n°4 au sous-sol de la mairie avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour les activités du relais assistante maternelle
- E. Signature d'un avenant à la convention de mise à disposition du local communal 68 rue Charette à l'Association du Secours Catholique du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022

DÉNOMINATION DE RUE

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à la dénomination d'une rue à l'intérieur de l'îlot B dans la zone d'activités de Bourgneuf.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Autorise la dénomination d'une rue à l'intérieur de l'îlot B dans la zone d'activités de Bourgneuf : impasse des tailleurs de pierre.

AVIS SUR LE PROJET ARRÊTÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET HABITAT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VIE ET BOULOGNE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que, par délibération du 21 mars 2016, la Communauté de Communes Vie et Boulogne a prescrit un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H).

Les Orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été débattues le 23 juillet 2018. Le PADD définit la stratégie et les objectifs de développement pour le territoire à l'horizon 2030.

L'ensemble des communes a été associé à la procédure d'élaboration du PLUI-H. Par délibération en date du 18

novembre 2019, le Conseil Communautaire a tiré le bilan de la concertation et a arrêté le projet de PLUI-H.

Le dossier d'arrêt a été notifié, pour avis, aux Personnes Publiques Associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.153-15 et suivants du Code de l'urbanisme.

Ainsi, la Commune des Lucs-sur-Boulogne a été sollicitée par un courrier du Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne pour donner un avis sur le projet de PLUI-H arrêté.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu la délibération n°2016D43 portant sur la prescription du PLUI-H et les modalités de concertation en date du 21 mars 2016 au Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°2017D158 portant sur l'élargissement du périmètre du PLUI-H et les modalités de concertation en date du 15 mai 2017 au Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°2018D97 portant sur le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUI-H en date du 23 juillet 2018 au Conseil Communautaire,

Vu la délibération n°2019D128 portant bilan de la concertation et arrêt du PLUI-H en date du 18 novembre 2019, au Conseil Communautaire de la Communauté de communes Vie et Boulogne,

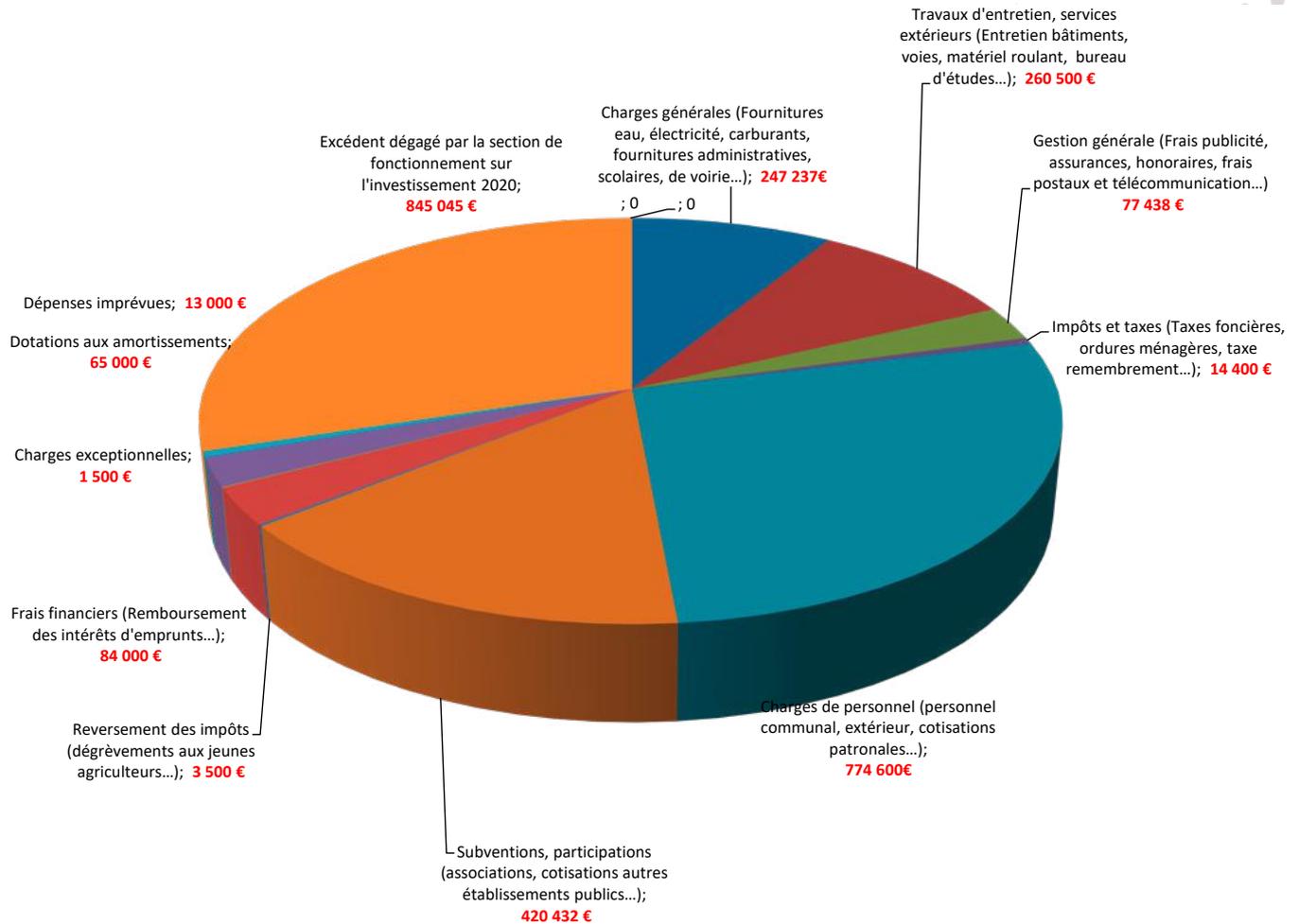
Vu le projet de PLUI-H de la Communauté de Communes Vie et Boulogne tel qu'il est annexé à la présente délibération,

Par adoption des motifs exposés par le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

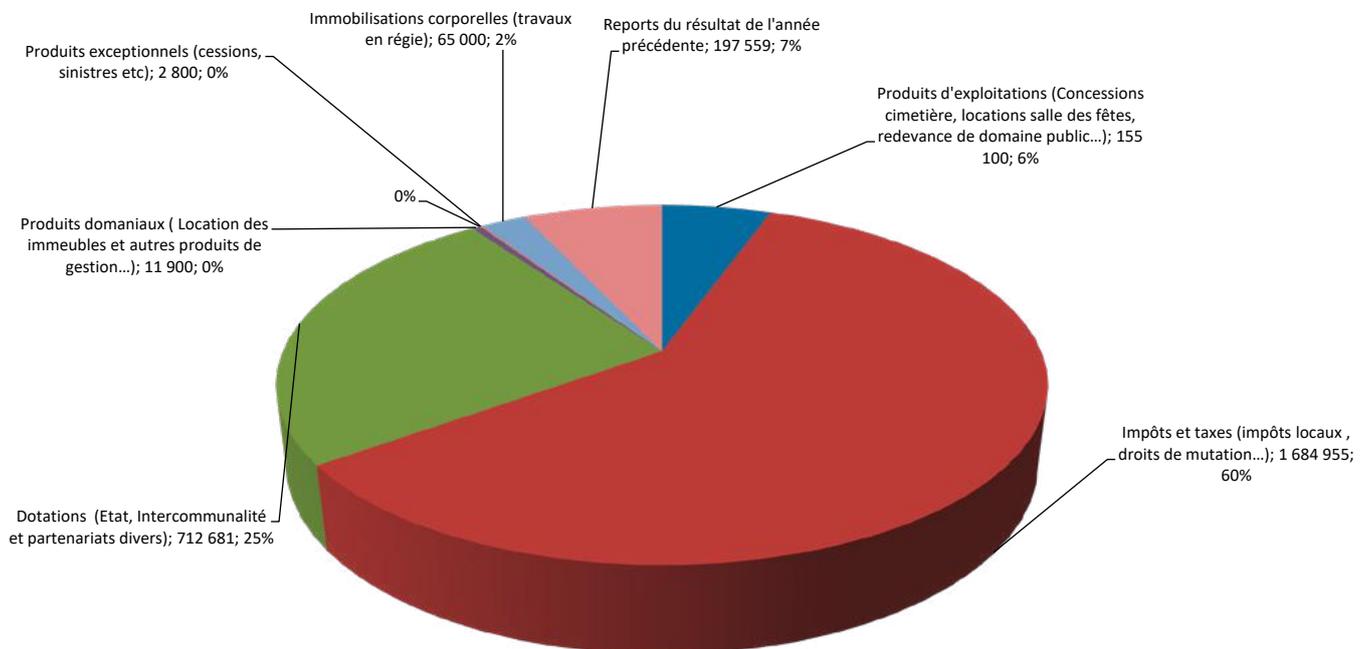
- D'émettre un avis favorable au projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUI-H) de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier.
- De charger Monsieur le Maire ou son représentant d'exécuter la présente délibération.



Dépenses de fonctionnement 2020



Recettes de fonctionnement 2020





Conseil Municipal du mardi 10 mars 2020

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS - ANNÉE 2019

Budget Principal		
	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	1 924 933.65	1 346 177.98
Recettes	2 588 583.28	1 878 516.24
Solde 2019	+663 649.63	+ 532 338.26
Résultat antérieur reporté	+124 029.44	-908 195.08
Résultat de clôture 2019	+787 679.07	-375 856.82

Solde : + 411 822.25 €

Budget Assainissement		
	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	35 095.24	1 139 935.42
Recettes	114 617.16	1 499 003.24
Solde 2019	+79 521.92	+359 067.62
Résultat antérieur reporté	+310 702.86	-253 156.99
Résultat de clôture 2019	+390 224.78	+105 910.63

Solde : + 496 135.41 €

Budget des Espaces Communaux		
	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	9 550.65	15 760.37
Recettes	16 177.92	15 231.17
Solde 2019	+6 627.27	-529.20
Résultat antérieur reporté	+40 797.51	-8 546.96
Résultat de clôture 2019	+47 424.78	-9 076.16

Solde : + 38 348.62 €

Budget Lotissement l'Orée des Sources 2		
	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	167.00	0
Recettes	167.00	167.00
Solde 2019	0	+167.00
Résultat antérieur reporté	0	-271 365.82
Résultat de clôture 2019	0	-271 198.82

Solde : -271 198.82 €

Budget Lotissements		
	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	0	0
Recettes	0	0
Solde 2019	0	0
Résultat antérieur reporté	0	+3 262.49
Résultat de clôture 2019	0	+3 262.49

Solde : +3 262.49 €

Budget Lotissement Le Val de Bourgneuf		
	Fonctionnement (€)	Investissement (€)
Dépenses	845 793.66	618 824.00
Recettes	1 165 224.02	546 400.02
Solde 2019	+319 430.36	-72 423.98
Résultat antérieur reporté	-319 430.36	-97 321.82
Résultat de clôture 2019	0	-169 745.80

Solde : -169 745.80 €



VOTE DES SUBVENTIONS

		Année 2020 Sommes en €/an	
ASSOCIATIONS COMMUNALES	ACPG-STO-CATM	150,00 €	
	Union nationale des combattants Soldats de France OPEX	150,00 €	
	Association Plein Format	150,00 €	
	AGRSM - Restaurant scolaire (en 2 versements)	38 000,00 €	
	AGRSM - Restaurant scolaire MDAV (partenariat Maison des Associations)	2 446,00 €	
	AGRSM - Restaurant scolaire (versement octobre 2020, 13 ^e mois)	15 300,00 €	
	AGRSM - Restaurant scolaire (accompagnement handicap)	1 200,00 €	
	Association du Concours Charolais	3 500,00 €	
	Association Les Beucquots d'aux Lucs	300,00 €	
	Association de l'école de musique Nord-Vendée	10 730,00 €	
	École de musique (aides aux inscriptions des familles)	4 600,00 €	
	École Jacques Prévert - APE (8 classes x 310 €)	2 480,00 €	
	École privée APEL (8 classes x 310 €)	2 480,00 €	
	Familles Rurales Les Lucs (Centre Périscolaire, Centre de Loisirs, Contrat Enfance Jeunesse) 3 acomptes	120 000,00 €	
	Familles Rurales Les Lucs (activités loisirs)	1 700,00 €	
	Lucus	1 300,00 €	
	OGEC - Contrat d'association (3 acomptes)	124 581,10 €	
	Basket (en 2 versements)	2 500,00 €	
	Football (en 2 versements)	2 500,00 €	
	Judo-club	1 500,00 €	
	Tennis Les Lucs/Boulogne (en 2 versements)	1 700,00 €	
	ADMR	4 800,00 €	
	Les Lucs Comédie	300,00 €	
	ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES	Association La Cicadelle - Aizenay	200,00 €
		Association Vaincre Ensemble	100,00 €
		Croix d'Or	100,00 €
Donneurs de sang bénévoles Le Poiré-sur-Vie		50,00 €	
ÉCOLES ET INSTITUTS DE FORMATION	RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) - Roche Nord	207,00 €	
TOTAL		343 024,10 €	

Vote des taux d'imposition pour l'année 2020

TAXES	TAUX 2019	TAUX 2020 retenus
Habitation	14.74	14.74
Foncière (bâti)	14.60	14.60
Foncière (non bâti)	40.40	40.40

Vote des budgets primitifs - année 2020

Ce budget se caractérise par les éléments suivants :

- > Des résultats excédentaires confortables en 2019
- > Baisse de la dette de la Commune
- > Maintien des taux des taxes locales pour l'année 2020
- > Un budget d'investissement très soutenu

Voici la liste des principales dépenses d'investissement qui ont été inscrites au Budget Primitif de l'année 2020 :

VOIRIE

Travaux de voirie annuels (voies communales et rurales) : 120 000 €
 Réfection de la voirie et des trottoirs cité des Hortensias et cité des Lilas : 80 000 €
 Aménagement de l'avenue des Pierres Noires - dernière tranche : 400 000 €
 Réfection de la rue du Coteau : 60 000,00 €
 Signalétique routière : 10 000 €
 Acquisitions de matériel pour le service technique : 30 000 €

Début des études pour la construction d'un complexe culturel : 50 000 €
 Réfection des abat-sons à l'Église : 35 000 €
 Rénovation énergétique du dojo : 185 000 €
 Travaux annuels dans les bâtiments communaux 50 000,00 €
 Réfection et extension de la vidéoprotection : 50 000 €
 Installation de nouveaux défibrillateurs : 6 000 €
 Réfection des toitures salle du Clos Fleuri et dojo : 50 000 €

BÂTIMENTS

Mise aux normes et extension du restaurant scolaire : 500 000 €
 Mise aux normes des locaux communs au presbytère : 100 000 €

URBANISME - ENVIRONNEMENT

Études pour l'aménagement d'un nouveau lotissement « Les portes de l'atlantique » route de Legé : 50 000 €



Budget Principal

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
2 870 000.00	2 870 000.00

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
2 737 194.82	2 737 194.82

Budget assainissement collectif

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
190 224.78	190 224.78

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 863 640.41	1 863 640.41

Budget des Espaces Communaux

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
49 748.62	49 748.62

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
49 399.78	49 399.78

Budget lotissement Val de Bourgneuf

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 905 473.93	1 905 473.93

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 075 209.73	1 075 209.73

Budget lotissement Orée des Sources 2

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 728 394.18	1 728 394.18

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
1 099 583.00	1 099 583.00

Budget Lotissements

Fonctionnement

Dépenses (€)	Recettes (€)
272 492.49	272 492.49

Investissement

Dépenses (€)	Recettes (€)
144 282.49	144 282.49



Décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Par délibération n° 2014-043 du 8 avril 2014, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

- A. Mise aux normes du Presbytère : signature du devis de maîtrise d'œuvre pour les travaux avec le cabinet 6K 85 000 La Roche-sur-Yon pour un montant de 7 100.00 € H.T. (estimation des travaux : 80 000.00 € H.T.)
- B. Réaménagement et extension du restaurant scolaire

LOT	LOTS	ESTIMATIONS BASE	ESTIMATIONS P.S.E	Décisions du Pouvoir Adjudicateur			
				ENTREPRISES	PRIX BASE HT	P.S.E	TOTAL HT
1	VOIRIE - RÉSEAUX DIVERS	15 832,25	4 200,00	SARL ATDV VENDÉE	14 680,94		14 680,94
2	GROS ŒUVRE (ÉTUDE SERBA)	44 500,00		SARL MC BAT	41 713,94		41 713,94
3	TRAITEMENT ANTI-TERMITES	499,00		SAPA	332,50		332,50
4	CHARPENTE BOIS - OSSATURE BOIS - MENUISERIES BOIS	38 264,80		LE RABOT VENDÉEN	35 280,17		35 280,17
5	MENUISERIES ALUMINIUM	11 765,00	13 270,00	LE RABOT VENDÉEN	10 058,10	15 249,55	25 307,65
6	COUVERTURE BAC ACIER ÉTANCHÉITÉ MEMBRANE PVC	13 087,49		SAS OUEST ÉTANCHE	16 259,44		16 259,44
7	COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE	55 896,21		NOURRY COUVERTURES	42 755,22		42 755,22
8	CLOISONS PLAQUES DE PLÂTRE ISOLATION	19 373,85		SAS PLÂTRE VIE	16 250,95		16 250,95
9	CLOISONS ISOTHERMES	3 546,10		VSA AMÉNAGEMENT	4 668,14		4 668,14
10	PLAFONDS SUSPENDUS ACOUSTIQUES	3 372,52		SARL HERVOUET	3 340,93		3 340,93
11	CARRELAGE	23 124,33		SAS PLÂTRE VIE	20 459,77		20 459,77
12	PEINTURES - REVÊTEMENTS MURAUX ACOUSTIQUES	16 416,50	12 500,00	SAS SPIDE CHAUCHEAU	13 548,74	10 203,30	23 752,04
13	ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR	18 388,30		SARL DUBREUIL Jean-G.	17 148,56		17 148,56
14	PLOMBERIE-SANITAIRE (ÉTUDE ATBI)	49 900,00		SARL ROBIN&FILS	41 919,62		41 919,62
15	ÉLECTRICITÉ-CHAUFFAGE- VENTILATION (ÉTUDE ATBI)	55 800,00		SARL JULIOT	44 985,50		44 985,50
TOTAL H.T.		369 766,35	29 970,00		323 402,52	25 452,85	348 855,37

- C. Complexe culturel : choix du maître d'œuvre : 19 offres reçues à l'issue de la consultation. Le cabinet d'architecture Fardin (Nantes, Cholet, Bressuire) est retenu pour une mission globale d'un montant de 112 700.00 € H.T.
- D. Travaux de voirie 2020
 - a. L'offre de l'entreprise Eiffage Migne Sud-Ouest est retenue pour un montant de 147 327.85 € H.T. (estimation 208 820.00 € H.T.)



Choix du délégataire du service public de l'assainissement collectif et autorisation de signer le contrat de délégation du service

Chaque conseiller a reçu un rapport analysant les offres des sociétés admises à concourir et justifiant le choix de proposer la société SAUR pour un contrat de concession de l'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

Ce choix repose sur les motifs suivants :

SAUR fait une proposition :

- Sur le critère valeur technique : fait une offre conforme au cahier des charges intégrant un programme de renouvellement très complet et un engagement de baisse des eaux parasites ;
- Sur le critère financier : fait une offre cohérente, y compris pour la formule d'actualisation, qui se place en première position, avec un prix en baisse ;
- Sur le critère de qualité du service aux abonnés : fait une proposition complète en termes de réponses et d'intervention, propose différentes modalités de paiement et une communication complète et satisfaisante ;
- Sur le critère urgence : dispose de moyens de secours et intervient en 30 minutes ;
- L'offre se place globalement en première position.

Le tarif proposé est le suivant :

- Partie fixe de la rémunération par usager : 19,63 € HT
- Partie proportionnelle par m³ consommé : 0,4945 € HT

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le choix de la société SAUR comme concessionnaire du service public ;

- d'approuver le contrat de délégation de service public d'assainissement collectif à compter du 1^{er} janvier 2021 ainsi que ses annexes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation et ses annexes dès que la délibération aura été publiée et transmise au contrôle de légalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition sur le choix de SAUR ;
- APPROUVE le contrat proposé et ses annexes ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation du service public avec ladite société et toute pièce y afférent dès que la délibération aura été visée par le contrôle de la légalité.

Lotissement l'Orée des Sources 2 - changement de dénomination

Monsieur le Maire sollicite le Conseil Municipal pour modifier la dénomination du lotissement l'Orée des Sources 2 « les portes de l'atlantique » ou « les portes du littoral ».

Il est précisé que les actes budgétaires de la comptabilité communale conserveront l'appellation lotissement l'Orée des Sources 2 dans la mesure où cette modification représente une opération très complexe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de modifier l'appellation du lotissement l'Orée des Sources 2 : désormais, ce sera lotissement « les Portes de l'Atlantique »





Conseil Municipal du jeudi 4 juin 2020

FINANCES ET SOCIALES

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS COMMUNALES

Roger GABORIEAU, Maire, siège de droit au sein des différentes commissions

Finances et affaires sociales	Budgets Subventions Tarifs communaux Loyers C.C.A.S.	Dominique PASQUIER Alexandra SIRET Anthony GRATON Philippe GREAUD
Patrimoine communal	Bâtiments communaux Cimetière Véhicules et matériels	Thierry VOINEAU Michel MARTIN Anthony GRATON Cédric FLEURY Martine GRATTON Fabien QUECHON
Enfance, Scolarité et Jeunesse	Ecoles (conseils d'école) Restaurant scolaire Conseil Municipal des Jeunes Transport scolaire Espace jeunes et Ile aux enfants	Martine GRATTON Sophie FOUCAUD Catherine ROUX Marie-Noël GERY Jessica HILLION Alexandra SIRET Nathalie TROQUIER Sophie IDIER Julien AGENEAU Anthony GRATON
Urbanisme Environnement et Cadre de Vie	P.L.U.I.H. Permis de construire Lotissements (+ Cédric Grelet) Assainissement Jardin partagé ou jardin rassemblé Plantations (arbres - fleurs) Concours des Maisons paysagers Syndicats de bassin : La Boulogne et Vie et Jaunay	Michel MARTIN Christophe GAS Sophie FOUCAUD Dominique PASQUIER Bernard METAIREAU Nathalie TROQUIER Julien AGENEAU Fabien QUECHON Bernard MÉTAIREAU
Culture Tourisme Communication Animation	Camping Médiathèque avec la CCVB Ecole de Musique Bulletin communal Site Internet, panneau lumineux Accueil des nouveaux habitants Sortie annuelle du Conseil Municipal Tourisme avec la Communauté de Communes Galerie du Sénéchal Fêtes et cérémonies	Catherine GUITTET Pierre RABILLER Marie-Noël GERY Sophie IDIER Dominique PASQUIER Bernard METAIREAU Jessica HILLION Alexandra SIRET Laura BABU Thierry VOINEAU Cédric GRELET
Voirie, Agriculture et Sports	Routes, rues et voirie ex-AFR Eclairage public Signalisation Circulation et sécurité Complexes sportifs Illuminations de Noël Agriculture Commissions des affaires rurales Concours Charolais	Christophe GAS Catherine GUITTET Catherine ROUX Cédric FLEURY Thierry VOINEAU Philippe GREAUD Laura BABU Pierre RABILLER Cédric GRELET Fabien QUECHON
Commission Spéciale Construction du complexe culturel (école de musique et salle de spectacle)		Commission Patrimoine Communal Commission Culture



LE SUIVI DES DOSSIERS SUIVANTS PAR LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Conseils d'école : Anthony Graton
Restaurant scolaire : Julien Ageneau
C.M.J. : Nathalie Troquier,
Foyer des jeunes, Ile aux enfants : Sophie Foucaud
Concours des maisons paysagers : Fabien Quechon
Bassins versants : Bernard Métaireau
Site internet, panneau lumineux, bulletin communal : Pierre Rabiller
Galerie du Sénéchal : Marie-Noël Géry, Jessica Hillion
Sports : Cédric Fleury
Gestion des approvisionnements pour les fêtes et cérémonies : Cédric Grelet
Communauté de Communes Vie et Boulogne : Philippe Gréaud, Catherine Roux

C.C.A.S. - action sociale : Alexandra Siret, Sophie Idier, Laura Babu

Après discussion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la répartition ci-dessus.

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Par délibération n° 2014-043 du 8 avril 2014, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions.

Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation. Ce dispositif a été prorogé pendant la crise sanitaire, dans l'attente de l'installation de la nouvelle assemblée délibérante, afin d'assurer une certaine continuité dans la gestion des affaires municipales :

Rénovation du dojo, marchés signés le 7 mai 2020 :

N° LOT	LOTS	ESTIMATIONS BASE	ENTREPRISES RETENUES	TOTAL HT
1	CHARPENTE BOIS - MENUISERIES BOIS - DÉSENFUMAGE	22 560,00 €	LE RABOT VENDÉEN	24 337,93 €
2	CLOISONNEMENT - ISOLATION	9 460,86 €	SAS PLÂTRE VIE	8 324,73 €
3	PLAFONDS ACOUSTIQUES	9 669,00 €	ATELIERS PLAFONDS DU MAINE	8 070,55 €
4	PEINTURES	4 820,91 €	SARL ADC PEINTURE	3 382,65 €
5	CHAUFFAGE - VMC	68 100,00 €	SA TURQUAND	62 722,57 €
6	ÉLECTRICITÉ	8 400,00 €	SNGE OUEST GÉNIE ELECTRIQUE	8 000,00 €
TOTAL H.T.		123 010,77 €		114 838,43 €

Aménagement de l'avenue des Pierres Noires :

a. avenant n°2 signé le 15 mai 2020 avec l'entreprise SEDEP d'un montant de 4 565.72 € H.T. pour des travaux complémentaires liés à des travaux - liaison piétonne devant la mairie.

Marché initial	590 418.32 € H.T.
Avenant n°1 signé le 8/10/2019	1 250.00 € H.T.
Avenant n°2 signé le 15/05/2020	4 565.72 € H.T.
Marché arrêté à ce jour	596 234.04 € H.T.

Restructuration et extension du restaurant scolaire :

Marché initial lot 1 Gros-œuvre entreprise MC BAT	41 713.94 € H.T.
Avenant n°1 signé le 01/06/2020	1 918.67 € H.T.
Marché arrêté à ce jour	43 632.61 € H.T.
Marché arrêté à ce jour	596 234.04 € H.T.

Pôle culturel : salle de spectacle et école de musique

Le cabinet « Architecture Fardin » dont le siège est à Cholet a été retenu au début de l'année 2020 au terme d'une consultation avec 20 structures intéressées par ce projet.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)

Pour faire suite à la tempête Xynthia de février 2011, l'Association des Maires et Présidents de Communautés de Vendée a créé en avril 2011 une cellule d'appui à l'élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) afin d'offrir la possibilité à chaque commune Vendéenne de se doter de cet outil.

- Un outil opérationnel à la disposition du Maire pour l'exercice de son pouvoir de police en cas d'événement de sécurité civile
- Une réponse de proximité, proportionnée à la taille de la commune, en organisant l'accompagnement et le soutien aux populations ainsi que l'appui aux services de secours
- Le maillon local de l'organisation de la sécurité

La cellule d'appui proposait également aux communes de réaliser leur DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs).



Ce document pédagogique est destiné à la population et décrit :

- les risques existants dans la commune ;
- les moyens de s'en protéger ;
- les moyens d'alerte de la population mis en place par la municipalité ;
- les bâtiments communaux qui pourront accueillir la population (lieux stratégiques)

Après sa mise à jour, le DICRIM sera renvoyé à l'ensemble de la population lors de la distribution d'un prochain bulletin municipal. Ces documents seront étudiés à nouveau lors d'une prochaine réunion afin de répartir la présence des élus sur l'ensemble du territoire si besoin.

Installation de la vidéoprotection

L'entreprise Bouygues Energie Service a terminé l'installation des 12 caméras de vidéoprotection sur le territoire communal : renouvellement du matériel existant et extension du nombre de caméras. Le poste central de commandement est situé à la mairie. Ces installations ont permis dans le passé de maîtriser la petite délinquance ainsi que d'élucider certains vols ou détériorations du mobilier communal.

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Lotissement Les Portes de l'Atlantique

Il est évoqué l'organisation prochaine d'une réunion de travail avec le géomètre expert cabinet Géouest pour évoquer le plan d'aménagement du futur lotissement « Les Portes de l'Atlantique » (route de Legé).

Paysage de votre Commune

Le Conseil Municipal prend acte du report de l'opération annuelle « Paysage de votre Commune », chargée de récompenser l'embellissement des propriétés sur le territoire communal, compte tenu de la crise sanitaire actuelle.

Label Villes et Villages Fleuris

Compte tenu de la crise sanitaire, la Commune a sollicité le report de la visite du jury régional du fleurissement pour le renouvellement du label Villes et Villages Fleuris catégorie 3 Fleurs en 2021 (initialement programmée en juin 2020).

Semaine de l'arbre

Le Conseil Municipal prend acte du report en 2021 de l'opération « la semaine de l'arbre ».

VOIRIE, AGRICULTURE ET SPORTS

Voie départementale de la rue de la Rochejaquelein - cession à la Commune

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que la rue de la Rochejaquelein située dans le centre bourg et en agglomération est une voie départementale n°39. Il serait plus judicieux que cette voirie soit rétrocédée à la Commune par le Conseil Départemental de la Vendée.

Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Emet un avis favorable pour que le Conseil Départemental de la Vendée cède à la Commune des Lucs-sur-Boulogne la voirie départementale n°39 partie rue de la Rochejaquelein pour l'euro symbolique et en l'état
- Dit que cette voirie sera ensuite intégrée dans le domaine public communal
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à ce dossier
- Dit que la Commune des Lucs-sur-Boulogne prendra à sa charge tous les frais relatifs à cette cession

Travaux de voirie 2020

L'entreprise Eiffage TP Ouest a commencé les travaux annuels de voirie de l'année 2020. Les travaux sont les suivants :

- Commune : secteurs Rogerie, la Bernerie, centre bourg (effacement de marquages routiers et mise en place d'un avaloir rue Travot), les Hortensias, Les Lilas, Constantine, giratoire Le Val de Bourgneuf création d'un passage piétons, du point à temps automatique sur le territoire communal.
- Chemin de l'ex-association foncière de remembrement (AFR) : secteurs La Saulzaie, Saint-Michel, la Rechignière, Landenoire, La Petite Roche, du point à temps automatique sur le territoire communal.

Conventions avec le SYDEV

Monsieur le Maire propose la signature de conventions avec le SYDEV (Syndicat départemental au service des Communes pour l'aménagement du réseau électrique) concernant :

- Travaux de renforcement de la puissance électrique dans le secteur des Près Barbais lié à la construction de 7 logements. Un poste de transformation sera installé dans l'angle du terrain de boules actuel et un câblage sera effectué depuis la rue de La Rochejaquelein jusqu'aux logements. Le coût est estimé à 35 556.00 € pour la Commune. L'aménageur aura à sa charge une somme équivalente. Ces travaux vont nécessiter une décision modificative sur le budget primitif de l'année 2020 afin de couvrir les dépenses correspondantes.
- Remplacement du panneau indicateur de vitesse défectueux rue Clemenceau pour un montant de 1 240.00 €
- L'aide financière d'un montant de 16 505 € pour les travaux de rénovation énergétique au dojo

Après discussion, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à signer les conventions ci-dessus avec le Sydev, à engager les dépenses et recevoir les recettes nécessaires sur le budget primitif principal de l'année 2020



Conseil Municipal du mardi 7 juillet 2020

AFFAIRES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Décisions prises par délégation du Conseil Municipal

Par délibération n° 2020-56 du 4 juin 2020, et conformément aux articles L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné délégation à Monsieur le Maire pour prendre certaines décisions. Il est rendu compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de cette délégation.

A.- Mises aux normes du Presbytère : présentation des entreprises retenues

Réaménagement du Presbytère - Construction d'une rampe PMR

Avenue des Pierres Noires

85170 LES LUCS SUR BOULOGNE

Remise des offres du 25 MAI 2020

DECISIONS DU POUVOIR ADJUDICATEUR

N° LOT	LOTS	ESTIMATIONS BASE	ESTIMATIONS P.S.E	Propositions de la Maîtrise d'Œuvre			Décisions du Pouvoir Adjudicateur				
				ENTREPRISES	PRIX BASE HT	P.S.E	TOTAL HT	ENTREPRISES	PRIX BASE HT	P.S.E	TOTAL HT
1	GROS ŒUVRE - VOIRIES - RÉSEAUX DIVERS	43 360.50 €	2 500.00 €	SAS ELIE LAURENT	35 818.10 €	1 500.00 €	37 318.10 €	SAS ELIE LAURENT	35 818.10 €	1 500.00 €	37 318.10 €
2	SERRURERIE	2 740.00 €	- €	AR METAL CONCEPTION	1 544.00 €		1 544.00 €	AR METAL CONCEPTION	1 544.00 €		1 544.00 €
3	MENUISERIES BOIS ET ALUMINIUM	8 130.00 €	- €	SCOP LE RABOT VENDEEN	6 909.41 €		6 909.41 €	SCOP LE RABOT VENDEEN	6 909.41 €		6 909.41 €
4	CLOISONNEMENT PLAQUE DE PLÂTRE - CARRELAGE	2 761.00 €	- €	SAS PLATRE VIE	2 458.83 €		2 458.83 €	SAS PLATRE VIE	2 458.83 €		2 458.83 €
5	PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION - ELECTRICITE	7 450.00 €	- €	SAS TURQUAND	8 185.97 €		8 185.97 €	SAS TURQUAND	8 185.97 €		8 185.97 €
6	PEINTURES	2 014.00 €	- €	SARL BONNAUD CLAUDE	2 335.50 €		2 335.50 €	SARL BONNAUD CLAUDE	2 335.50 €		2 335.50 €
TOTAL H.T.		66 455.50 €	2 500.00 €		57 251.81 €	1 500.00 €	58 751.81 €		57 251.81 €	1 500.00 €	58 751.81 €

B. Assistance technique du Conseil Départemental de la Vendée pour le suivi de la station d'épuration de l'année 2020 pour un montant de 1 238.30 € T.T.C. en date du 18 juin 2020

C. Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Géouest pour les travaux de voirie 2020 compte tenu du programme définitif pour un montant de + 1 326.35 € H.T. en date du 8 juin 2020

D. Contrat pour la mission CSPS du complexe culturel avec la société Apave pour un montant de 3 505.00€ H.T en date du 18 juin 2020

E. Contrat pour la mission contrôle technique du complexe culturel avec la société Apave pour un montant de 4 997.00€ H.T en date du 18 juin 2020

F. Devis supplémentaire pour ajouter une caméra au système de vidéoprotection avec la société Bouygues Energie Services pour un montant de 1 790.35€ H.T. en date du 9 juin 2020

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Lotissement Le Val de Bourgneuf

Un point est fait sur l'état de la commercialisation des parcelles au lotissement Le Val de Bourgneuf (il reste environ 15 parcelles à ce jour).

CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION ET ANIMATION

Fête de la pêche et feu d'artifice

Compte tenu des mesures sanitaires actuelles, il a été décidé de ne pas organiser cet événement.



Élus du nouveau Conseil Municipal



Roger GABORIEAU
Maire



Dominique PASQUIER
1ère Adjointe
Finances et Affaires Sociales
Vice-Présidente Communauté de Communes



Thierry VOINEAU
2ème Adjoint
Patrimoine Communal



Martine GRATTON
3ème Adjointe
Enfance, Scolarité et Jeunesse



Michel MARTIN
4ème Adjoint
Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie



Catherine GUITTET
5ème Adjointe
Culture, Tourisme, Communication et Animation



Christophe GAS
6ème Adjoint
Voirie, Agriculture et Sports
Conseiller Communautaire



Bernard MÉTAIREAU
Conseiller Municipal
Délégué aux Bassins Versants



Philippe GRÉAUD
Conseiller Municipal
Conseiller Communautaire



Catherine ROUX
Conseillère Municipale
Conseillère Communautaire



Marie-Noël GERY
Conseillère Municipale
Déléguée à la Galerie du Sénéchal



Anthony GRATON
Conseiller Municipal
Délégué aux Conseils d'école



Sophie IDIER
Conseillère Municipale
Déléguée au C.C.A.S.



Cédric FLEURY
Conseiller Municipal
Délégué aux Sports



Alexandra SIRET
Conseillère Municipale
Déléguée au C.C.A.S.



Julien AGENEAU
Conseiller Municipal
Délégué au Restaurant Scolaire



Nathalie TROQUIER
Conseillère Municipale
Déléguée au CMI



Fabien QUECHON
Conseiller Municipal
Délégué aux Maisons Paysagées



Laura BABU
Conseillère Municipale
Déléguée au C.C.A.S.



Cédric GRELET
Conseiller Municipal
Délégué aux Manifestations



Jessica HILLION
Conseillère Municipale
Déléguée à la Galerie du Sénéchal



Sophie FOUCAUD
Conseillère Municipale
Déléguée au Foyer des Jeunes et l'île aux Enfants



Pierre RABILLER
Conseiller Municipal
Délégué au Site Internet, Panneau Lumineux, Bulletin Communal



Patrimoine communal

> LA MISE AUX NORMES DU PRESBYTÈRE

Les travaux de mise aux normes de sécurité et d'accessibilité des espaces, au niveau inférieur du Presbytère, vont commencer en octobre. Une rampe d'accès sera construite à l'extérieur et une nouvelle répartition des espaces sera également réalisée pour recevoir le public dans des conditions optimales.

> LA RESTRUCTURATION DU RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL

La Commune et l'Association de Gestion du Restaurant Scolaire Municipal ont engagé les travaux de restructuration et d'extension des locaux du restaurant scolaire rue des Prés Barbaix. L'objectif principal de cette opération est d'améliorer le confort des enfants et du personnel. Les travaux envisagés sont les suivants : la réfection totale de la toiture, l'agrandissement du bâti existant afin d'intégrer des espaces vestiaires pour le personnel, un bureau et des sanitaires pour les petits, la réfection et la restructuration de l'espace sanitaire existant des enfants, améliorer l'isolation phonique des locaux, la vérification de l'état des ouvertures et des peintures. L'enveloppe prévisionnelle des travaux s'élève à environ 500 000.00 € T.T.C. Ces travaux se termineront à la fin de l'année 2020.

Il est nécessaire de rappeler que la Commune finance les investissements et le fonctionnement courant du restaurant scolaire municipal. La gestion quotidienne du restaurant scolaire est assurée par l'Association de Gestion du Restaurant Scolaire Municipal. Le restaurant scolaire est ouvert en période scolaire uniquement : lundi, mardi, jeudi et vendredi avec un volume annuel d'environ 50 000 repas confectionnés sur place avec les équipements de cuisine. Environ 20 salariés assurent le service quotidiennement.

> LA RÉNOVATION DU DOJO

Depuis quelques semaines, les entreprises sont à l'œuvre, jusqu'à la fin de l'année, pour opérer des travaux de rénovation énergétique de ce bâtiment. En effet, un inconfort de chauffage persistait dans cette salle notamment pendant la période hivernale. Les travaux consistent donc à revoir l'isolation, diminuer la hauteur du plafond existant et modifier le système de chauffage avec la mise en place d'une pompe à chaleur. Le Sydev (syndicat intercommunal d'électrification) accompagne financièrement la Commune pour cette opération. Grâce à la coopération des différentes associations sportives, les activités sont provisoirement délocalisées dans la salle omnisports n°1.

> LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DE LA VIDEOPROTECTION

La Commune des Lucs-sur-Boulogne est équipée depuis 2009 d'un système de vidéoprotection. Ces installations ont permis de diminuer fortement les dégradations sur les biens communaux (meubles et bâtiments publics). Le dispositif

existant a non seulement permis une baisse significative des incivilités commises précédemment sur ces sites mais aussi contribué à l'élucidation de plusieurs affaires judiciaires. La gendarmerie exploite régulièrement les données issues des enregistrements. 13 caméras, nouvelle génération, ont été installées dans l'agglomération.

Ce dossier permet de rappeler, à chacun, de ne pas laisser des effets personnels dans son véhicule sans la présence d'une tierce personne (notamment à proximité du cimetière, des salles de sports etc).

> LA RÉPARATION DE LA TOITURE DES SALLES DE SPORTS

Une entreprise est intervenue pour effectuer des travaux de grosses réparations des toitures de la salle omnisports n°1 et du dojo. Lors de grosses intempéries, des infiltrations d'eau avaient lieu.

> L'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES ET LE CONTEXTE SANITAIRE

Il paraît nécessaire de rappeler à chacun (membres des associations et particuliers) le strict respect de la réglementation concernant les gestes barrières face au coronavirus lors de l'utilisation des différents espaces communaux. Il en va de la responsabilité des utilisateurs et du bien-être de tous.

*L'adjoint délégué au Patrimoine communal,
Thierry VOINEAU*

Culture, Tourisme, Communication et Animation

> LE PÔLE CULTUREL

A la fin de l'année 2019, la Commune a signé l'acquisition de l'immeuble et du terrain de l'ancienne station-service, route de Nantes. Cet espace va permettre la construction d'un pôle culturel qui comprendra : une salle de spectacle d'environ 200 places assises avec une tribune mobile ainsi que des espaces pour l'École de Musique Nord-Vendée. Un grand parking sera également aménagé.

Le Cabinet d'Architectures FARDIN de Cholet a été retenu pour l'élaboration de ce projet. La commission travaille activement sur des esquisses. Le début des travaux est prévu courant 2021, pour une durée prévisionnelle d'un an.

> FOIRE ARTISANALE, CONCOURS CHAROLAIS

La traditionnelle foire artisanale et le concours charolais sont annulés compte tenu du contexte sanitaire. Le rendez-vous est donné pour la prochaine édition en octobre 2021.

> L'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

En raison des contraintes sanitaires, la soirée d'échange conviviale d'accueil des nouveaux habitants sur la Commune est reportée en 2021. Nous accueillerons les nouveaux habitants de 2019, 2020 et 2021.



> RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU PANNEAU D'INFORMATION DYNAMIQUE SUR VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE !

En téléchargeant l'application « Cocktail Streaming », les administrés peuvent voir, sur leurs smartphones, les informations qui passent au même moment sur le panneau numérique. Pour cela, il suffit d'indiquer le nom de la commune dans le champ prévu à cet effet. Ce player, mis à disposition SANS ABONNEMENT, est un service particulièrement apprécié par les utilisateurs, aussi, pour sa constante et perpétuelle évolution.

N'hésitez pas à le faire savoir à vos voisins et amis !

L'adjointe déléguée à la Culture, au Tourisme, à la Communication et à l'Animation, Catherine GUITTET

Voirie, Agriculture et Sports

> TRAVAUX DE VOIRIE ANNUELS - ANNÉE 2020

Comme chaque année, la Commission a élaboré un programme d'entretien de notre voirie communale et rurale. Il s'agit en effet, d'entretenir régulièrement et au fur et à mesure les 90 kms de voirie communale et 70 kms de voirie rurale. Pour rappel, notre territoire s'étend sur 5 314 hectares avec 110 villages. Les travaux sont déjà bien avancés sur le territoire de la Commune et vont se poursuivre avec l'entreprise EIFFAGE. Les travaux retenus sont les suivants :

- Pour les routes communales :
 - la Rogerie, la Bernerie, l'effacement de marquages routiers et la mise en place d'un avaloir rue Travot dans le centre bourg, la réfection de la chaussée et des trottoirs dans le lotissement des Hortensias, Les Lilas, Constantine, le giratoire Le Val de Bourgneuf avec la création d'un passage piétons, et du point à temps automatique sur le territoire communal.
- Pour les chemins de l'ex-association foncière de remembrement (AFR) :
 - les secteurs de La Saulzaie, Saint-Michel, la Rechignière, Landenoire, La Petite Roche, et du point à temps automatique sur le territoire communal.

> AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES PIERRES NOIRES

Les travaux d'aménagement de l'avenue des Pierres Noires se terminent comme prévu. Ces aménagements participent à l'embellissement de notre Commune. Désormais, les cycles et les piétons peuvent se déplacer en toute sécurité. Ces travaux permettent également de réduire la vitesse des véhicules. Il restera encore à terminer par le service technique de la Commune les plantations dans les massifs et la fixation de potelets pour faire en sorte que le stationnement soit raisonné. Le parking devant le presbytère a été réaménagé.

Nous remercions vivement les riverains pour leur patience durant ce long chantier, qui à terme devrait apporter pleine et entière satisfaction.

> MODIFICATION DE LA CIRCULATION RUE DE LA ROCHEJAQUELEIN

La partie haute de la rue de la Rochejaquelein est désormais réservée aux piétons. Ces nouvelles dispositions permettent d'offrir également aux commerçants des espaces confortables pour y installer leurs activités. Seuls les riverains peuvent désormais accéder avec leurs véhicules à la partie basse de cette même rue. Des aménagements plus durables seront mis en place dans les prochaines semaines pour conforter cette piétonisation. Cette opération participe à la sécurisation des espaces communs et plus largement à un projet de mobilité sur l'ensemble de la commune.

> RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE RUE DES PRÉS-BARBAIS

La création de 7 logements rue des Prés-Barbais a nécessité de renforcer la puissance électrique du réseau. Pour cela, le Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée (SYDEV) a engagé des travaux de renforcement de la puissance électrique disponible. Cette opération était nécessaire, une tranchée a donc été réalisée le long de cette rue et l'implantation d'un transformateur y est prévu. De ce fait, la circulation des véhicules a été très perturbée dans ce secteur.

> LE SENTIER DU PUY MOMENTANÉMENT ET PARTIELLEMENT NON PRATICABLE

Depuis le 1^{er} septembre, le sentier pédestre du Puy est coupé à deux endroits et la boucle ne se fait plus pour le moment. Un des propriétaires ne souhaite plus que celui-ci traverse ses parcelles et a donc rendu le sentier inaccessible. Nous travaillons actuellement sur le tracé d'un nouveau sentier pour permettre à nouveau de relier le Chemin du Court Bâton au village du Puy.

> LA FOIRE DES LUCS ET LE CONCOURS CHAROLAIS

La traditionnelle foire des Lucs et son concours charolais prévue initialement les 24 et 25 octobre prochain a été annulée en raison de la crise sanitaire actuelle. Les contraintes sanitaires qui s'imposent à nous et aux organisateurs ne permettent pas de profiter pleinement de ce moment aussi important que convivial pour notre commune. La prochaine manifestation se déroulera donc en 2021.

L'adjoint délégué à la Voirie, à l'Agriculture et aux Sports, Christophe GAS



Enfance, Scolarité et Jeunesse

> ACCUEIL DES CM1 À LA MAIRIE

Avec Monsieur le Maire, nous avons accueilli les élèves de CM1 de l'école Jacques PREVERT le 2 juillet dernier.

Nathalie TROQUIER (conseillère municipale déléguée au Conseil Municipal des Jeunes) était également présente pour accueillir les élèves de CM1 de l'école Notre-Dame le 3 septembre.

Une présentation de l'équipe municipale, le fonctionnement de la Commune ont été abordés lors de cette rencontre. Des échanges et des discussions ont également agrémenté ce moment.

À l'issue de cette visite, le petit goûter traditionnel a été servi autour de la table. Dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, il n'y a pas eu de visite des locaux de la Mairie.



Les élèves de l'école Jacques Prévert le 2 juillet



Les élèves de l'école Notre-Dame le 3 septembre

L'adjointe déléguée à l'Enfance et à la Scolarité,
Martine GRATTON

Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie

> L'OPÉRATION 1 NAISSANCE 1 ARBRE



La prochaine cérémonie de plantations «1 naissance, 1 arbre» se déroulera le samedi 21 novembre prochain. Chaque foyer concerné recevra une invitation. Cet événement s'inscrit dans une démarche environnementale initiée par la Commune depuis quelques années déjà.

> CONCOURS « PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE »

Le traditionnel concours « paysage de votre commune » est reporté en 2021 en raison de la crise sanitaire. Dans l'attente, chacun peut participer à sa manière et contribuer à l'embellissement de sa propriété en privilégiant les actions en faveur du développement durable.

> LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La Commune des Lucs-sur-Boulogne bénéficie depuis quelques années déjà du label national de la qualité de vie « Villes et Villages Fleuris » catégorie 3 Fleurs. En 2001, la Commune a obtenu une 3ème fleur pour la qualité de son aménagement paysager durable grâce au végétal et au fleurissement. Depuis, tous les 3 ans le label est réexaminé. Cette année, le jury régional, composé d'experts, paysagistes, horticulteurs, responsables d'espaces verts devait visiter la Commune. Cette récompense témoigne de toutes les actions mises en œuvre par la Commune, les services techniques et la population au travers des aménagements des espaces publics, de l'amélioration du cadre de vie, du respect de l'environnement et de la préservation du lien social. La préservation de la biodiversité (protection de la faune et de la flore, sensibilisation du public aux enjeux environnementaux) et le respect des ressources naturelles (gestion raisonnée de l'eau, choix des plantes, mise en place du zéro phyto, valorisation des déchets) constituent une priorité de politique locale. Compte tenu du contexte sanitaire, la prochaine visite est reportée en 2021.



> LOTISSEMENT COMMUNAL LE VAL DE BOURGNEUF

La commercialisation des parcelles au lotissement Le Val de Bourgneuf a été très active ces dernières semaines. Il ne reste plus que quelques lots disponibles à la vente (pour tout renseignement, se rapprocher du secrétariat de la mairie). L'organisme Vendée Habitat vient de démarrer la construction de 4 nouveaux logements locatifs, et suivra la construction de 10 logements courant 2021.

Lotissement communal Les Portes de l'Atlantique
La commission travaille actuellement sur les plans du futur lotissement « Les Portes de l'Atlantique » situé à la sortie de la Commune route de Legé. Les travaux primaires de viabilisation devraient commencer au cours du second semestre de l'année 2021. Ce dossier est à suivre dans les prochaines éditions du bulletin.

L'adjoint délégué à l'Urbanisme,
à l'Environnement et au Cadre de Vie,
Michel Martin



Informations

> Mairie

164, avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 21 29 - Fax 02 51 46 51 20
Site internet : www.leslucssurboulogne.fr
Mail : mairie@leslucssurboulogne.fr

Nouveaux horaires d'ouverture à compter du 1^{er} septembre 2020

Du lundi au jeudi : 8 h 30 à 13 h 00 et permanence téléphonique et sur rendez-vous de 14 h 00 à 17 h 00
Le vendredi : 8 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Permanence M. le Maire : le mardi de 10 h 30 à 12 h 00

> Déchèterie

Lieu-dit La Martinière (Route du Poiré)
Les lundis, mercredis et vendredis : 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 30
Fermeture les jours fériés

La Commune met à la disposition de la population gratuitement des vélos à assistance électrique



Vous souhaitez découvrir cet appareil, alors venez-vous inscrire à la mairie !

Un appel aux volontaires pour l'entretien de notre cimetière

Depuis 2012, des bénévoles retraités interviennent environ 4 fois par an avec les agents du service technique pour l'entretien des espaces communs dans le cimetière. Cette action participe à la protection de notre environnement et permet de préserver la propreté de ce lieu. L'utilisation des produits phytosanitaires a été supprimée mais demande plus de bras ! **Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès de la mairie** (durée de l'intervention : une petite matinée).

Service d'assainissement non collectif S.P.A.N.C.

Les contrôles périodiques sont actuellement en cours sur la commune : depuis la mi-septembre jusqu'au mois de mars 2021.

Ces contrôles consistent en la vérification de l'entretien et du fonctionnement des installations d'assainissement non collectif, 10 ans après le contrôle de diagnostic.

Que faut-il faire avant le contrôle ?

Rendre l'installation accessible : tous les regards doivent être visibles.

Préparer les justificatifs de vidanges, de travaux (factures, photos, plans...)

Ayez le réflexe de faire vidanger votre fosse septique ! Afin d'éviter tout engorgement, une vidange régulière est indispensable.

À l'issue du contrôle, il vous sera adressé un rapport dont les **conclusions possibles sont :**

- Conforme ou installation ne présentant pas de défaut
- Non conforme ou installation présentant un risque environnemental ou sanitaire

En cas de non-conformité, une réhabilitation peut être nécessaire, au plus tard, dans les 4 ans suivant la date du contrôle ou au bout d'un an à la suite de la date d'achat d'une maison (à la charge de l'acquéreur).

Mon installation est non conforme, que faut-il faire ?

1. Fournir au SPANC un dossier d'étude de filière, effectué par un bureau d'étude,
2. Faire faire le contrôle des travaux AVANT REMBLAIEMENT par le SPANC,

Pour toutes informations, conseils, demandes de contrôle ou de vidange :

Tél. 02 51 31 13 01 - lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h - 17 h
e-mail : spanc@vieetboulogne.fr

Pour une préparation de dossier ou dépôt d'un projet, n'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Site internet : www.vie-et-boulogne.fr - Rubrique « Préserver l'environnement » - « Service Public d'Assainissement Non Collectif »





Le Conseil Municipal et le club du 3^e âge le Sourire vous invitent au **REPAS DE NOËL** offert par le CCAS de la commune, ouvert à tous les retraités

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020

à 12 h 30 - Salle du Clos Fleuri

Inscription obligatoire avant le 1^{er} décembre 2020

Tél. 02 51 31 20 04 ou 06 12 48 83 43

Les bonnes volontés sont invitées à venir faire le service

L'animation sera réalisée par Jacques et Daniel (chansons, sketches, etc...)

BANQUET DES 40 ANS

Si vous êtes nés en 1980, vous êtes conviés au banquet des 40 ans,

LE SAMEDI 3 OCTOBRE 2020

Renseignements et inscriptions auprès de :

Sébastien HERMOUET au 06 70 76 96 95

Adeline DURAND au 06 70 12 54 23

BANQUET DES 60 ANS

Si vous êtes nés en 1960, vous êtes conviés au banquet des 60 ans

LE SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020

Renseignements et inscriptions :

Bertrand NICOLEAU : 06 31 04 42 63

Ou Daniel BOUTHEAU : 06 70 58 58 62

BANQUET DES 45 ANS

Tu es né en 1975 et tu te sens toujours jeune !!! Viens t'amuser avec nous le **21 NOVEMBRE 2020** autour d'un repas convivial Conjoint toléré Ambiance et bonne humeur assurées

Contact : François Daviau 06 14 31 20 81

e-mail : laclasse 95 leslucs@gmail.com

Facebook : classe 1975 leslucssurboulogne

(N'hésite pas à t'abonner à la page pour retrouver toutes les actualités de la classe)



DON DU SANG



Date	Lieu	Début/Fin
Vendredi 2 octobre 2020	SALIGNY - Salle du Quadrille	De 15h à 19h
Jeudi 3 décembre 2020	LE POIRÉ-SUR-VIE - Salle de La Martelle	De 15h à 19h

Association Vaincre Ensemble

Problème d'alcool

Vous connaissez un membre de votre famille, un ami, un voisin. Nous sommes là pour vous aider, vous écouter, en toute discrétion.

Pour tout besoin, vous pouvez contacter sur la commune des Lucs-sur-Boulogne ☎ 06 20 46 73 42

FRANCE SERVICES

Depuis le 1^{er} janvier 2020, la Maison de Services Au Public devient l'**Espace France Services Vie et Boulogne**.

L'État a labellisé plus de 500 structures de ce type en France afin de renforcer les services de proximité aux citoyens et de leur proposer un guichet unique de qualité pour mener à bien leurs démarches quotidiennes.

Cet espace gratuit et accessible à tous vous permet d'obtenir des informations, d'accéder à un ordinateur connecté à Internet et d'être accompagné dans vos démarches administratives et numériques : emploi, retraite, santé, accès aux droits, social, documents officiels (permis, carte grise), logement... Vous pouvez également rencontrer sur site des conseillers de la Mission Locale, de la CAF, de Tremplin-ACEMUS, le conciliateur de justice, le défenseur des droits...

Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30.

26 rue Georges-Clemenceau à Palluau

france-services@vieetboulogne.fr © 02 51 98 51 21

Les frelons asiatiques sont de retour avec les beaux jours : soyez vigilants !

Avec l'arrivée des beaux jours, le frelon asiatique revient et commence sa nidification.

Afin d'éradiquer les frelons asiatiques de manière efficace, il est important de détruire les pré-nids installés vers avril-mai.

À cette période le nid est gros comme une balle de tennis et peut se trouver n'importe où : dans les arbres à plusieurs mètres de hauteur mais également dans les haies, auvents, hangars, encadrements de portes...

Depuis le 1^{er} juin 2015, la Communauté de Communes Vie et Boulogne assure gratuitement la destruction des nids de frelons asiatiques de ses administrés.

Comment reconnaître le frelon asiatique ?

Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, Vespa Velutina, est légèrement plus petit que le frelon européen, il mesure de 2 à 3 cm. A dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Ses pattes sont jaunes aux extrémités.

Que faire si vous trouvez un nid de frelons asiatiques ?

- **Ne pas intervenir soi-même** : En intervenant vous-même, vous prenez le risque d'être piqué et de faire un choc anaphylactique.
- **Ne pas utiliser de produits en libre-service** : le problème ne vient pas des aérosols, mais du manque d'équipement pour les utiliser en toute sécurité.
- **Ne pas contacter les pompiers** : le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ne traite pas les nids d'hyménoptères.

• Ne vous approchez pas du nid !

Contactez directement le service environnement de la Communauté de Communes Vie et Boulogne au 02 51 31 67 33

• Afin que l'entreprise puisse intervenir efficacement à votre domicile, vous devrez indiquer la localisation précise du nid (hauteur y compris) et le type d'insecte que vous avez vu. (Une photo peut parfois suffire pour nous renseigner efficacement).



L'école maternelle Jacques Prévert

L'équipe enseignante

L'équipe enseignante est ravie de retrouver le chemin de l'école et se prépare à accueillir les élèves.

L'école comporte 3 classes réparties comme suit :

- MS/GS avec Mmes Suteau Katell et Lamy Sherpa Emilie, assistées par Sylviane Berthome
- MS/GS avec Mme Travers Sophie, assistée par Nadège Favreau
- TPS/PS avec Mme Chataigner Estelle, assistée par Carmélita Darly.



De gauche à droite sur la photo : Mme Lamy Sherpa, Mme Travers, Mme Suteau, Mme Chataigner, Mme Berthome, Mme Darly, Mme Favreau.

Rappel des horaires de l'école

Les horaires de l'école maternelle sont 9 h 00-12 h 00 et 13 h 30-16 h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

La vie de l'école

L'ensemble des classes reprend le chemin de l'école après une fin d'année en pointillés...

La fête de l'école n'a pu avoir lieu mais nous avons dansé dans la cour pour le plaisir.



Pour tout renseignement, l'équipe enseignante est à votre disposition : École maternelle : 02 51 31 20 70
e-mail : ce.0851617w@ac-nantes.fr, directrice Mme Châtaigner



L'école élémentaire Jacques Prévert

C'EST LA RENTRÉE !

Mardi 1^{er} septembre, c'est la rentrée !

Après les promenades, baignades et autres sorties, retour à l'école ! C'est reparti pour une année...

L'équipe pédagogique :

109 élèves ont fait leur rentrée à l'école élémentaire. Ils sont répartis sur 5 classes.

Deux nouveaux enseignants arrivent dans l'école : Marc BONNANS et Laura BROSSARD.

Classes	Enseignants
CP	Mélanie GAUTIER et Laura BROSSARD (le lundi)
CE1	Marie France BOURON
CE2	Lydia DA SILVA
CM1	Pascale CLAM
CM2	Marc BONNANS



Les horaires de l'école élémentaire sont les suivants :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30

RAPPEL : Sur les horaires de classe, les portails sont fermés à clé et l'accès à l'école se fait par le portail sur le parking, près de la classe de CM2. Une sonnette et un visiophone sont à votre disposition.

Les projets et sorties scolaires :

Dans le cadre de notre projet d'école, les élèves travailleront entre autre sur le thème de la citoyenneté et continueront à se former aux gestes des premiers secours.

Cette année, notre thème est « voyage autour du monde ».

Sous réserve du contexte sanitaire, les élèves se prépareront aussi pour les rencontres sportives avec les écoles du secteur (cross, danse, athlétisme).

Les séances de piscine auront lieu à partir du mois de décembre pour tous les élèves de la MS jusqu'au CM2. Nous remercions vivement tous les parents qui nous accompagnent.

D'autres projets sont à venir...

Pour tout renseignement, l'équipe enseignante est à votre disposition :

École élémentaire : 02 51 48 01 75, directrice : Mélanie GAUTIER, déchargée le lundi.



École Notre-Dame

École privée mixte

100, rue des Prés Barbais • 85170 Les Lucs-sur-Boulogne • ☎ 02 51 31 24 53
 ec.no.da.les.lucs@wanadoo.fr • <http://leslucs-notredame.fr/>



La rentrée !

Mardi 1^{er} septembre : c'est la rentrée ! Une nouvelle année scolaire commence avec des contraintes sanitaires que nous connaissons et que nous allons bien sûr mettre en place avec le concours de tous.

Nous espérons tous un retour au quotidien... mais c'est aussi une nouvelle étape pour les petits nouveaux qui ce matin-là faisaient leurs premiers pas dans les classes de Nathalie et Elodie.

En tout, ce sont **213 enfants** qui cette année ont rejoint les huit classes de l'école, avec 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires.

La structure scolaire se décompose de la façon suivante :

Structure pédagogique	
Classes	Enseignants
TPS/PS/MS	Mme Brethome Nathalie
TPS/PS/MS	Mme Le Blond Elodie
GS	Mme Moussard Gwendoline
CP	Mme Bardin Céline
CE1	Mme Guillou Christine
CE2	Mme Michineau Lucie
CE2/CM1	Mme Templier Marie-José
CM2	M. Fêtiveau Mathieu M. Fonteneau Didier
ASH	Mme Raturier Marie-Dominique



Personnel :

Mme Frin Isabelle (secrétaire comptable)
 Mme Guiochet Nadine (personnel d'entretien)
 Mme Mahe Géraldine (ASEM)
 Mme Michenaud Pascale (ASEM)
 Mme Voineau Angélique (ASEM)
 Mme Pally Laure-Marie (AVSM)

Cycle I (photo 2019)
 Pascale (Asem) - Elodie - Gwendoline - Nathalie -
 Angélique (Asem) - Géraldine (Asem)



Cycle II (photo 2019)
 Lucie - Marie-Dominique -
 Christine - Céline -





Cycle III (photo 2019) Didier - Marie-José - Mathieu



Voici l'adresse de notre site :
<http://leslucs-notredame.fr/>
N'hésitez pas à le consulter !

Contact : Directeur : M. Fonteneau Didier
Le lundi toute la journée - Le soir après 17 h 00
Tél : 02 51 31 24 53
e-mail : ec.no.da.lucs@wanadoo.fr
Pour des renseignements ou inscriptions, n'hésitez pas à prendre contact avec l'équipe éducative qui sera à votre disposition.



LA RENTRÉE 2020/2021 :

L'APEL souhaite une bonne rentrée à tous les enfants et la bienvenue à ceux qui prennent le chemin de l'école pour la première fois.

Tout en respectant les gestes barrières inerrants au COVID, parents et enfants ont été accueillis à l'école ce vendredi 28 août à la désormais traditionnelle prérentrée. Celle-ci permet en effet, de reprendre doucement, et dans une ambiance décontractée le chemin de l'école.

Tout au long de l'année notre association organise différentes actions. Grâce au dévouement de nos membres et à vous qui répondez présents, l'Apel peut organiser et financer (parfois pour partie, parfois en totalité) des événements et des installations destinés à rendre la vie scolaire de nos enfants plus belle et remplie de beaux souvenirs.

Les membres de l'Association rappellent aux parents qu'ils restent à leur écoute pour répondre à leurs interrogations tout au long de l'année.

N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Si vous pensez ne pas pouvoir être très disponible, sachez que même une heure ou deux pour des actions ponctuelles, c'est déjà beaucoup. N'hésitez pas !

Opération de rentrée = Opération jus de Pommes

En octobre, l'APEL organise une vente de jus de pommes (embouteillage réalisé par les membres de l'association). Si vous êtes intéressés par notre production, n'hésitez pas à commander.

Contact : apel.lucssurboulogne@orange.fr.

Dates à retenir :

- **Vente de jus de pomme** : Le 2 octobre à la sortie des classes
- **Assemblée Générale APEL et OGEC** : Le 9 octobre 2020 à 20 h 30 à l'école
- **Opération découverte et vente de livre** : Les 27 et 28 novembre 2020 à l'école
- **Arbre de Noël** : le 13 décembre 2020
- **Randonnée des écoliers et Trail de la Boulogne** : Les 1^{er} et 2 mai 2021





Association de Gestion du Restaurant Scolaire Municipal



La pandémie que nous vivons a bousculé nos vies depuis le printemps dernier, et notamment dans les différents moments et espaces de la vie sociale. Pour nos enfants, le temps de la pause méridienne n'y a pas échappé. Avant l'été, la municipalité, les bénévoles et salariés de l'AGRSM et les équipes enseignantes des écoles ont travaillé conjointement pour gérer cette situation au mieux, en prenant en compte les mesures sanitaires drastiques qui s'imposaient. Nous tenons aujourd'hui à renouveler nos remerciements à tous ceux qui ont permis de traverser cette crise et de garantir la continuité du service à nos enfants. Nous pensons tout particulièrement à l'ensemble des agents qui se sont engagés dès le début du déconfinement, qu'ils soient employés par l'AGRSM ou la mairie, affectés au service ou à l'administration.

En cette rentrée, deux sujets importants nous préoccupent. En premier lieu, bien évidemment, il s'agit de l'organisation de la restauration scolaire, et son lot de questions à traiter au quotidien : les mesures sanitaires, la gestion des services, le suivi des travaux, l'organisation pédagogique... Ensuite, se pose la question de la vie bénévole de l'association. En effet, chaque année, des parents quittent l'association et d'autres la rejoignent, bien souvent en fonction des disponibilités de chacun. Ayant conscience qu'il peut sembler difficile pour beaucoup de parents de s'engager dans une association telle que l'AGRSM, nous aimerions donc vous convaincre que vous pouvez y trouver votre place.

Aborder la rentrée 2020

Aujourd'hui, nous abordons la rentrée dans un contexte sensiblement différent. D'un côté, le protocole sanitaire allégé nous permet d'assurer à nouveau un service quasi-normal et d'accueillir tous les enfants. D'un autre côté, nous restons dans une période de grande incertitude pour l'année à venir, dans laquelle le risque de reprise de l'épidémie pourrait avoir des conséquences importantes sur les conditions d'accueil des enfants sur les temps scolaires et périscolaires. Nous restons donc mobilisés, avec le soutien de la municipalité, pour que l'année à venir se passe dans les meilleures conditions.

Pourquoi rejoindre l'association ?

Bien souvent, l'association a tenu un discours alarmiste espérant la mobilisation de parents pour garantir la pérennité de l'AGRSM. Nous souhaitons cette année vous donner envie de nous rejoindre en partageant avec vous des arguments beaucoup plus positifs, tout en restant fidèles à l'expérience que nous avons de l'engagement au sein de l'AGRSM.

En rejoignant l'AGRSM, vous trouverez...

- **une très bonne ambiance.** Ces dernières années, les membres de l'association sont parvenus à instaurer des conditions très favorables de travail : une grande convivialité, le respect des opinions de chacun, un partenariat solide avec la municipalité, une approche constructive pour aller de l'avant...
- **un espace d'engagement** pour une action d'intérêt général, avec la conscience d'œuvrer pour un but commun.
- **ce que vous y apporterez !** Chacun s'engage à la hauteur de ses envies, de ses moyens et de sa disponibilité. À l'AGRSM, tout le monde ne s'occupe pas de la gestion du personnel ou du budget, il y a de la place pour réfléchir à la qualité des repas, du service, à la communication auprès des familles...
- **de nouvelles compétences !** On ne rejoint pas une association pour acquérir une expérience à valoriser sur son CV. Et pourtant...

Si vous souhaitez en savoir plus, venez participer à l'Assemblée Générale qui se déroulera début octobre ou contactez-nous par mail : lesptitsgourmetlucquois@gmail.com



Site internet : famillesruralesleslucs.jimdo.com

courriel : famillesruralesleslucs@yahoo.fr

Bureau : 35 rue du Général de Charette

85170 Les Lucs-sur-Boulogne

Tél. : 02 51 62 32 70

Notez dans vos agendas :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de Familles Rurales
Jeudi 24 septembre 2020 à 20 heures à l'île aux enfants
SPECTACLE DE DANSE : 11 et 12 juin 2021
REPRÉSENTATION DU THÉÂTRE : 18 et 20 juin 2021

Les activités culturelles et sportives reprennent la semaine 38 :

Yoga, Qi Gong, Renfo tonic, Zumba, Théâtre d'impro (à partir de 14 ans), Théâtre enfants/ados, Multisports 4/10 ans, Danse enfants/ados et Cross training Ados.

Compte-tenu des mesures sanitaires à respecter lors de la pratique d'activités, nous demanderons aux participants de désinfecter le matériel qu'ils utilisent, de circuler avec un masque en arrivant et en partant (pour les + de 10 ans). Le masque sera ôté lors de la pratique d'activités.

Pour les cours dans la salle de danse, nous sommes obligés de réduire le nombre de participants, compte-tenu de la capacité de la salle.



Accueil de loisirs «l'île aux enfants»

Pendant les vacances d'été, le centre a accueilli 164 enfants soit 108 familles. Durant 7 semaines, les enfants ont passé leurs vacances avec 11 animateurs permanents ou saisonniers et 1 bénévole.

Le programme proposait des semaines à thèmes communs pour les 3 tranches d'âges :

Les Moussaillons (3/5 ans), les Robinsons (6/8 ans) et les Explorateurs (9/11 ans) sont donc allés à « la conquête de l'espace », ont fabriqué leur «album de l'été» (atelier scrapbooking) ou avaient « rendez-vous en terre inconnue ».

16 Explorateurs se sont inscrits à la **sortie Poney** de St-Philbert de Grand lieu et l'Île aux Enfants a proposé également une **sortie Escape Game** pour les 8/11 ans à la Chabotterie.

Le vendredi 31 juillet a eu lieu « l'exposition familiale ». Cette année, au travers d'un circuit, les familles ont découvert les créations manuelles des enfants et les moments forts de l'été grâce au diaporama photo/vidéo.

Les familles étaient au rendez-vous, merci !

Etant donné le contexte actuel, l'association n'a pas proposé de séjours pour cette année.

RENTRÉE 2020/2021

Pour la rentrée 2020/2021 le centre sera ouvert :

- Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 9 h et de 16 h 45 à 18 h 45 en périscolaire
- Les mercredis de 7 h à 18 h 45
- Les vacances scolaires de 7 h à 18 h 45 (inscription possible à la journée ou demi-journée)

N'oubliez pas d'inscrire votre enfant le plus tôt possible !!

Pour tout renseignement, contactez l'accueil de loisirs au 02 28 97 54 91





Le Studio

Que s'est-il passé avant l'été ? !

Vacances d'avril

Malheureusement le Studio n'a pas pu ouvrir ses portes pour les vacances ! Mais les animateurs ont été présents pendant le confinement en envoyant par mail des activités à faire chez soi.

Autofinancements

Afin de financer leurs activités, le Studio propose des autofinancements aux participants.

Nous avons passé la commande de Jus de pommes qui sera fabriqué samedi 12 septembre... Cette année, les commandes ont diminué avec 549 litres à fabriquer !!!

D'autres autofinancements seront proposés au cours de l'année à venir...

Soirées du vendredi

Chaque vendredi le Studio est ouvert de 19 h à 23 h pour les 11/17 ans. Nous proposons des soirées avec un repas ou bien le Studio est ouvert en accueil libre. Vous pouvez vous inscrire à ces soirées sur notre page Facebook « Animateurs Jeunesse les Lucs » ou par mail, alors n'hésitez-pas à venir nombreux !!!

Un été pas comme les autres !!!

Cette année a été bouleversée, mais nous avons pu proposer des animations pour les jeunes avec notre protocole d'hygiène.

Nous n'avons pas pu partir en séjour, mais en contrepartie, nous avons proposé un programme riche en animations !!! Plusieurs stages étaient programmés et ont rencontré un beau succès : stage sportif, aventure, vidéo, artistique, déco. Mais aussi des journées d'animations appréciées : intervenant parkour, sorties plage, olympiad'O, enquête détective... Des après-midis en accueil libre ont aussi ponctué cette période estivale...

C'est la rentrée !!!

L'été est terminé et le Studio fait aussi sa rentrée en reprenant son fonctionnement habituel avec les accueils libres pour les 11-17 ans du mercredi et du samedi ainsi que les soirées du vendredi. Bien sûr notre protocole est toujours mis en place pour accueillir en toute sécurité les jeunes. Cette année le Studio ouvre en accueil libre un samedi par mois de 19 h à 23 h pour les 13 / 17 ans.

La rentrée est à peine passée que les vacances d'automne se préparent déjà avec beaucoup d'activités au programme !!!

Le Studio
 f Animateurs Jeunesse Les Lucs
 e-mail : animateurjeunesse.leslucs@yahoo.fr
 Tél. : 02 51 46 57 92





SECOURS CATHOLIQUE

18 OCTOBRE 2020 : UN MINI-MARCHÉ AUX PUCES

Après nombre de concertations, le traditionnel marché aux puces du Secours Catholique aura bien lieu, comme les années précédentes, le 3^e dimanche d'octobre soit le **18 octobre**.

MAIS, étant donné les conditions sanitaires actuelles et devant restreindre notre espace et le nombre de visiteurs, il n'aura pas la même ampleur et une organisation différente avec seulement 5 stands. Il n'y aura pas non plus de possibilité de bar et restauration sur place. Le bénéfice ira aux aides de proximité de l'association.

Il se déroulera sur deux sites avec parcours fléchés et gestes barrières obligatoires :

- À l'Espace Villeneuve et l'aire Saint-Benoît à Aizenay où l'on pourra trouver les stands vélos et livres.
- Aux abords de la Martelle au Poiré-sur-Vie avec les stands fruits et fleurs de saison/vannerie, puériculture et jouets.

Merci d'avance de votre soutien.



CLUB LE SOURIRE

En janvier dernier, de nombreux membres du club se sont retrouvés pour assister à l'Assemblée Générale et partager un moment convivial.

La réunion commença par les bilans (moral et financier) présentés et commentés par les membres du bureau.

Les inscriptions se sont faites ce jour-là. Nous avons enregistré l'arrivée de 38 nouveaux membres venus rajeunir l'effectif.

De nouveaux membres sont entrés au Conseil d'Administration : Mesdames MALLARD Christiane, POIRAUDEAU Monique, RAINGEARD Christiane, ROUSSEAU Françoise et Messieurs RIVIÈRE Gilbert et ROUSSEAU Jean-Pierre.

Suite à l'Assemblée Générale, le conseil s'est réuni pour former le bureau :

Présidente : Mme PICARD Rachel

Vice-Présidents : M. DANIEAU Clément, Mme BERTIN Elisabeth

Secrétaires : Mme MARTIN Louissette et Mme BOURON Annick

Trésoriers : Mme BOUSSAUD Marie-Pierre, Mme MALLARD Christiane, M. FORGEAU Gaby

Membres : Mme BILLAUD Thérèse, Mme BOSSARD Denise, Mme BOURSIER Paulette, M. CRUAUD Joseph, Mme POIRAUDEAU Monique, Mme RAINGEARD Christiane, M. RIVIÈRE Gilbert, Mme ROUSSEAU Françoise, M. ROUSSEAU Jean-Pierre, Mme SORET Marie-France.



En mars (les veilles du confinement) a eu lieu le banquet annuel qui a réuni 154 adhérents qui se sont retrouvés pour partager un bon repas, chanter, danser, jouer. Le repas fut animé par le groupe de chanteurs amateurs (Plaisir de chanter) dirigé par Claude Martin.

Suite aux longs mois de confinement, difficiles pour certains, soucieux du manque que toutes les activités peuvent vous

apporter, les membres du bureau se sont réunis les 29 juin et 31 juillet. Si la situation sanitaire le permet, nous avons décidé la réouverture du club à partir du 17 septembre.

Dans un premier temps :

Les différents jeux (cartes, société, boules) le 17 septembre à 14 h 30 Salle n°2 du Clos Fleuri.

La marche le 17 septembre à 9 h salle du judo.

La généalogie le 27 août à 9 h 30 salle n°4 de la mairie.

La chorale le 27 août à 18 h salle de la Mairie.

L'informatique : Réunion d'information le 22 septembre à 14 h 30 salle de la Mairie.

Les jeux de Mollky à 18 h tous les mardis rue des Saules.

Suite à la dernière circulaire reçue de la Préfecture concernant les normes sanitaires à respecter, nous sommes dans l'obligation d'annuler le concours de belote qui était prévu le 3 octobre prochain.

Celui de tarots prévu le 5 décembre et celui de belote du 12 décembre sont maintenus pour l'instant.

Nous espérons que le buffet d'automne qui est fixé au jeudi 15 octobre pourra se faire. Nous ne savons pas pour l'instant comment la situation sanitaire va évoluer.

Ne pas oublier de s'inscrire 15 jours avant à la salle n°2 du Clos Fleuri le jeudi à partir de 14 h30.

Le repas de Noël qui est fixé le jeudi 10 décembre est offert par le CCAS à tous les retraités de la commune. Une inscription est obligatoire avant le 1^{er} décembre, soit le jeudi ou bien par téléphone au 02 51 31 20 24 ou au 06 12 48 83 43. Toute personne non inscrite sera refusée. L'animation ce jour-là est assurée par Jacques et Daniel qui nous amuseront avec leurs chansons, leurs sketches, etc.

Comme l'an passé, le Club accueillera avec plaisir quelques personnes pour aider au service. Nous souhaitons ne pas avoir à annuler cette manifestation qui rassemble beaucoup de personnes et espérons que les conditions sanitaires vont s'améliorer.

LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

Nous espérons vous revoir tous bientôt et en bonne santé.

Bonne rentrée.



EHPAD « SAINTE-ANNE » à l'épreuve de la COVID-19

Au sein de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), la lutte contre la Covid-19 est au cœur de nos préoccupations depuis 6 mois bientôt. En effet, face à cette pandémie inédite, les recommandations nationales portées par le Ministère de la Santé et adaptées localement par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) ont servi et servent encore de fil conducteur pour adapter notre dispositif afin de tenter d'éviter l'entrée du virus au sein de l'établissement.

Une cellule de crise sur le pont

Installée dès le début mars, dans le salon des familles du château, la cellule de crise interne de l'EHPAD n'a eu de cesse de travailler sur les recommandations pour trouver les moyens d'adapter nos pratiques face à cette pandémie inédite.

place des règles de distanciation physique, port du masque) pour permettre progressivement un retour à un dispositif moins contraignant.

La deuxième phase a permis de définir 3 groupes de résidents qui avaient chacun des espaces dédiés au sein de l'EHPAD et à l'extérieur (délimités par des ganivelles prêtées gracieusement par la Mairie). La mise en place rapide d'espaces d'échanges avec les proches a aussi été au cœur de nos préoccupations.



De fin avril à juin : plus de 250 visites réalisées dans les 3 espaces dédiés aux rencontres

Début juin : déjeuners et dîners de nouveau partagés en respectant la distanciation

Dans un premier temps, nous avons appliqué à la lettre les textes préconisant la fermeture totale de l'EHPAD à tous les visiteurs, avec un confinement strict des résidents dans leur logement. Cette phase, très complexe, a nécessité une réorganisation totale de nos pratiques pour la distribution des repas, les animations... Les réflexions ont également beaucoup porté sur le renforcement des mesures d'hygiène (mise à disposition de Solution Hydro-Alcoolique, mise en

Depuis fin juin, le « plan de retour à la normale » est progressivement mis en œuvre. La pandémie n'étant pas terminée, il existe encore aujourd'hui des restrictions (sur le nombre de visiteurs et les lieux qui leur sont accessibles, sur les moments d'ouverture de l'EHPAD, sur les animations collectives...), et des obligations (désinfection des mains et port du masque...) mais la vie a repris son cours avec notamment le retour des bénévoles, masqués pour la circonstance, qui nous aident de nouveau dans l'accompagnement quotidien des résidents.



Des activités annulées en cascade depuis mars

Dès le début de la pandémie, toutes les sorties prévues ont été annulées pour limiter les risques. Ont ainsi été annulés, le pique-nique annuel avec les EHPAD du secteur proche, la balade en calèche sur les chemins vicinaux des Lucs-sur-Boulogne...

Les activités d'animations internes, qui font appel à des intervenants externes, ont également été annulées (repas à thème, fête des voisins...) tout comme les activités qui regroupent les familles au sein de l'EHPAD (réunions des référents, déjeuner pris avec les résidents, portes ouvertes du dimanche 4 octobre)...

À propos de cette dernière, l'accueil d'un public nombreux n'étant toujours pas possible au sein de l'EHPAD, nous réfléchissons à une autre formule qui permettrait de valoriser toutes les productions réalisées par les résidents depuis 1 an.



Animation par petits groupes près de la salle à manger

Un grand merci à tous ceux qui nous ont soutenus !

Les 6 derniers mois ont été particulièrement difficiles pour tous mais les encouragements reçus nous ont aidés à tenir. Un grand merci donc à tous ceux qui nous ont envoyés des mots d'encouragement et de soutien, à tous les enfants qui ont envoyés des dessins...

L'ARS nous a également aidé financièrement pour combler une partie de nos pertes d'exploitation et pour la fourniture d'équipements de protection individuelle (masques,

solutions hydro-alcooliques, de sur-blouses, gants...). Remercions également ici la Protection Civile qui avait en charge l'apport de ces dotations au sein de l'EHPAD.

La période de crise a montré que l'EHPAD n'avait pas toujours les moyens d'investir dans les équipements qui permettent de rompre l'isolement (en utilisant Skype par exemple) et de pratiquer une activité physique indoor sur des vélos d'appartement adaptés. Pour nous aider à les financer, nous avons obtenu le soutien de la Fondation Crédit Agricole Solidarité et Développement que nous remercions ici vivement.



Les responsables locaux du Crédit Agricole lors de la remise du chèque de la fondation

Je voudrais également remercier ici les familles qui ont fait preuve de patience et de compréhension, les résidents qui ont accepté sans problème les contraintes individuelles et collectives pour le bien-être de tous. Tous ensemble vous avez contribué, à votre niveau, à ce que le virus n'atteigne pas l'EHPAD.

Enfin, remercions les équipes qui ont fait preuve d'adaptation, d'imagination et qui se sont engagés, de manière remarquable, auprès de nos aînés depuis le début de cette pandémie.

Le Directeur de l'EHPAD,
Philippe BOUDEAU



MÉDIATHÈQUE

Après deux mois de télé-travail actif, une grosse manutention de tous les livres au retour du confinement, un remue-méninges pour adapter notre lieu aux mesures sanitaires, un service de prêt à emporter, une réouverture partielle cet été où l'on a été très heureuses de vous retrouver, nous avons le plaisir de vous annoncer notre programme d'animations pour les mois à venir.



Ce programme, les conditions d'accueil et les horaires d'ouverture de la médiathèque restent soumis à d'éventuelles adaptations liées aux mesures sanitaires.

LES RDV DES ENFANTS

Temps de lectures, chansons, échanges, proposés par les bibliothécaires

Gratuit, entrée libre

Bébés lecteurs, 10h : Jeudi 8/10, Jeudi 12/11, Jeudi 10/12
Lucalire, 10h30 (0-2 ans), 11h15 (3-6 ans) : Samedi 17/10, Samedi 21/11, Samedi 19/12.

Dictée

Jeudi 15/10, 20h (Public Adulte, entrée libre)

TEMPS FORT « POLAR » - OCTOBRE/NOVEMBRE

• Exposition « Qui a tué Lemaure ? »

Une enquête, façon escape Game, réalisée à l'aide d'une tablette numérique (durée 45 min, à partir de 10 ans, entrée libre).

• Rencontre sur le thème du polar avec l'auteur de roman policier : Guillaume Ramezi.

Vendredi 9/10, 20h 30 (Public Adulte, entrée libre)

Une discussion partagée sur le thème du polar : les sous-genres (thriller, espionnage, polar scientifique, polar historique, crime), les limites du genre, l'attrait des lecteurs et spectateurs, mais aussi le processus d'écriture d'un roman policier.

Passionnés, néophytes, venez échanger autour du policier.



• Mission super espion

Samedi 7/11, 15h (7-9 ans, sur inscription)

« La police recrute en ce moment même des super-espions pour une mission des plus difficiles : le célèbre tableau de la Joconde de Léonard De Vinci vient d'être dérobé au Musée du Louvre ! 8 suspects en particulier devront être surveillés de très près... À vous de jouer les supers-espions ! »

• Rdv numérique : The Room

Mercredi 18/10, 15h (9-12 ans, sur inscription)

Enigmes, réflexions et casse-têtes pour une enquête collaborative sur tablette.

VACANCES DE LA TOUSSAINT

• Brickevents : après-midi ludique lego et pixel art

Samedi 17/10, 15h-18h (Tout public - présence de duplo pour les plus jeunes)

Venez en famille, entre amis, seuls, fabriquer de belles créations « lego/pixel art ».

• Journée ciné

Mercredi 21/10, 10h30 pour les 2-5 ans, 16h à partir de 6 ans.
 Entrée libre

DÉCEMBRE

• Veillée de Noël

Vendredi 04/12, 20h, (Tout public, entrée libre)

• À partager : temps de partage de savoirs et savoir-faire

Mercredi 9/12, 15h (1h30) - tout public à partir de 8 ans, entrée libre

Un moment proposé par un usager de la médiathèque pour partager aux autres un savoir et/ou savoir-faire.

• Journée ciné

Mercredi 30/12, 10h30 pour les 2-5 ans, 16h à partir de 6 ans.
 Entrée libre

HORAIRES

Lundi : 16h30-18h30

Mercredi : 10h-12h30 / 14h30-19h

Vendredi : 16h30 - 18h30

Samedi : 9h30-13h / 14h-17h30

68, rue Charrette

85170 Les Lucs-sur-Boulogne

02 51 34 61 83

leslucssurboulogne@biblio-vieetboulogne.fr

mediatheque.vieetboulogne.fr

 Réseau Communauté Vie et Boulogne



LA GALERIE DU SÉNÉCHAL

Comment parler d'art en cette époque très particulière que nous avons traversée et qui perdure ?

Ce confinement, cet après-confinement doivent nous ramener à l'essentiel, nous ont dit certains intervenants et/ou politiques !... Chacun va trouver ses mots pour définir son essentiel !

Restons simples, observons la nature, l'âme des personnes que nous croisons, leurs actions, retenons ce qu'il y a de beau, de merveilleux, de profond et d'émouvant, ... dans un paysage, dans un regard, dans une attitude, une action, ... !...

Et sachons retrouver cette beauté, cette profondeur et cette émotion devant et dans les œuvres que les artistes viennent exposer à la Galerie.

Car c'est bien cela que les peintres, sculpteurs, modelers, photographes, artistes en tous genres, veulent nous transmettre, leur ressenti, la traduction de leurs émotions devant la beauté et la plénitude de ce qui s'offre à leurs yeux ou à leur âme.

La dernière exposition complète avant confinement concernait des photographies : le reflet dans une goutte d'eau, prenons-nous le temps de l'observer ? Et pourtant, quelle magie et quel émerveillement dans une si petite goutte d'eau (Clotilde MENANTEAU en a fait sa spécialité) !...

La mer, « chaque jour différente », proclament ceux qui ont le privilège de la contempler au quotidien, nous ne nous en lasserons jamais, les photographies maritimes et terrestres de Christian THIBAUD nous offrent un panel incroyable de couleurs, du vert laiteux au bleu profond, du jaune des colzas ou des tournesols qui éclairent actuellement notre campagne, des horizons bien nets ou alors se confondant avec les cieux ennuagés.

N'hésitez plus, l'entrée de la Galerie est gratuite, venez y trouver le beau et l'émerveillement. Le programme de fin d'année est dense (voir ci-contre).

Vous pouvez aussi retrouver les photos des expos et la présentation des artistes sur notre page facebook : <https://www.facebook.com/pg/lagaleriedusenechal/photos>

Si vous souhaitez être avertis des expositions à venir, merci de nous laisser votre adresse mail sur galeriedusenechal@gmail.com

Michel SACHOT, président
et l'ensemble des bénévoles.

LA GALERIE DU SÉNÉCHAL

PROGRAMMATION - 2ème SEMESTRE 2020

5/6 SEPT	12/13 SEPT	Céline MORLAND - sculpteur - peintre Michel COUTHOUIS - peintre

26/27 SEPT	3/4 OCT	Brigitte CHAGNOLEAU - peintre Carole RENONCE - vitrailiste

10/11 OCT	17/18 OCT	Jean Pierre BROQUET - photographe Gérard CHARPENTIER - peintre

24/25 OCT	31 OCT 1 NOV	Nathalie THEBAUD - peintre - sculpteur Marie REMAUD - peintre

7/8 NOV	14/15 NOV	Valérie HENAULT - peintre - sculpteur Marion GUICHON - peintre - sculpteur

5/6 DEC	12/13 DEC	Josette ROLLAND - peintre Dominique PUAUD - peintre Maryvonne AUVINET - peintre

LA GALERIE DU SENECHAL - PLACE DU SENECHAL - 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



galeriedusenechal@gmail.com
[lagaleriedusenechal](https://www.facebook.com/lagaleriedusenechal)





Vie Sociale et Culturelle



Après une fin d'année bien particulière, l'École de Musique Nord Vendée est prête à faire sa rentrée ! Nos professeurs vont pouvoir vous accueillir tout en suivant un protocole sanitaire afin que les cours puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles pour tous et qu'ainsi nous puissions retrouver le chemin de la normalité. Ce protocole est disponible sur le site de l'école à l'adresse suivante : <https://www.ecoledemusique-nordvendee.fr/>



Les vacances auront tout de même été studieuses pour nos élèves : plusieurs classes d'instrument ont été mises à contribution pour jouer une partition et se filmer depuis la maison. Toutes ces vidéos ont été compilées dans un petit clip qui s'intitule **Lollypop** et qui est également visible sur le site de l'école. Un grand bravo à tous pour vos contributions et un grand merci à Christophe qui s'est chargé du montage de la vidéo.



Image du clip Lollypop

L'École de Musique ouvre grand ses portes : **le SAMEDI 12 SEPTEMBRE de 10h à 12h** Ce sera l'occasion pour les parents comme pour les élèves de rencontrer l'équipe de bénévoles ainsi que les professeurs. Cet accueil se fera également dans le respect du protocole sanitaire, pensez à vos masques !

A vos agendas !!

L'Assemblée générale de l'École de Musique Nord Vendée aura lieu **LE VENDREDI 9 OCTOBRE à 18H30, à l'École de Musique**

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour discuter et pourquoi pas rejoindre l'équipe !

RAPPEL
Les élèves des Lucs sur Boulogne peuvent bénéficier d'une **subvention communale** (soumise au quotient familial). Renseignements en mairie.

Ecole de Musique Nord-Vendée
Permanences par Isabelle :
mercredi 15 à 17h et • samedi 10 à 12h
17, place de l'Industrie
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
Tél. 02 51 46 53 33
e-mail : emnv@orange.fr
www.ecoledemusique-nordvendee.fr



Retrouvez d'autres photos sur notre site <https://www.ecoledemusique-nordvendee.fr/> Rubrique Actualités



LES Z'AMIROLÉS

Association de sauvegarde du patrimoine

L'année 2020 est chamboulée pour notre association car les animations prévues ont toutes été reportées à l'année 2021 pour cause de covid, mais nous serons encore plus motivés l'année prochaine pour montrer notre savoir-faire sur les métiers anciens.

Deux personnes nous ont rejoint dans l'association. Si vous êtes intéressés.

Contact : Jacques Vincent

Tél. : 02 51 31 35 63

Pour plus d'informations et de photos allez sur notre page 

et tapez les Z'Amirolés Les Lucs-sur-Boulogne



LES FILLES CRÉATIVES ET COMPAGNIE



« Les Filles Créatives et Compagnie » vous souhaite une rentrée 2020 faite de belles rencontres et d'échanges au sein de notre association.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre autour d'activités manuelles diverses et variées et pauses gourmandes. Nous sommes actuellement 15 participantes.

Nos rencontres sont fixées tous les lundis à partir de 14h30 salle n°4 au sous-sol de la mairie. Un masque est à votre disposition si vous oubliez le vôtre et un gel désinfectant également. La salle est d'une belle surface et nous sommes installées de manière à respecter le mètre de sûreté entre nous.

Les activités sont diverses : scrapbooking, broderie, tricot, couture, cartonnage ... et bien sûr toute proposition nouvelle sera bienvenue.

Nous avons déjà suivi des cours de cartonnage, origami, couture, peinture sur porcelaine, Kirigami. Bien entendu chacune d'entre vous est libre de participer à ces cours en extérieur ou bien en faisant intervenir un professeur sur place.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à contacter Viviane Velard au 06 60 81 77 09 ou Sylvie Michelet au 06 75 88 41 04.

L'inscription pour l'année est de 15 €.





PLEIN FORMAT



Une rentrée pas comme les autres.

Année particulière que cette année 2020 ; où pour la première fois, nous n'avons pas pu clôturer notre saison par notre exposition annuelle à la Galerie du Sénéchal. Après plus de 6 mois de « pause photographique », en tout cas dans le cadre de notre association, nous avons un immense plaisir à nous retrouver, tous, pour une nouvelle saison. La formule reste identique :

- des réunions bi-mensuelles, les mercredis soir,
- les 4 premières réunions étant ouvertes pour découvrir notre groupe,
- une philosophie centrée sur le plaisir, le partage et la découverte autour de la photographie ; les conseils des « anciens » pour les « nouveaux »,
- la pratique de nouvelles techniques ou des techniques plus classiques, des sujets proposés pour tous les niveaux,
- Le tout dans une ambiance de convivialité et de bonne humeur pour préparer l'exposition annuelle de juin où tout le monde expose, quelque-soit son niveau.

À cela, s'ajouterons les recommandations liées au COVID que nous ne manquerons pas de respecter : Le plaisir photographique mais en faisant attention.

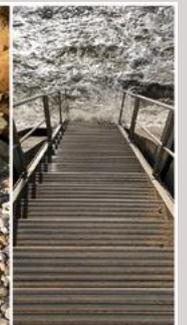
Pendant le confinement, nous avons essayé de maintenir une certaine activité en proposant néanmoins des challenges photographiques « à la maison » avec des sujets plus ou moins loufoques parfois !

L'été a également été calme en terme d'activités photographiques au sein de l'association, pas de sorties collectives comme les précédentes saisons, mais quelques escapades individuelles ou à quelques personnes pour des expositions (La Gacilly, Mortagne-sur-Sèvre, L'Île d'Olonne...).

C'est pourquoi, les anciens membres et les nouveaux sont fins prêts à relever le défi et à mettre les bouchées doubles pour vous concocter une exposition 2021 au top.

Si vous aimez la photographie et que vous avez envie de partager cet esprit, vous avez jusqu'à fin octobre pour rejoindre le groupe.

Pour plus d'information, visitez www.pleinformatassociation.fr ou bien  PFAassociation





ASSOCIATION LUCUS



Recherches, Études Historiques, Sauvegarde, Valorisation du Patrimoine lucquois

Les maires des Lucs-sur-Boulogne



Le régime féodal (les seigneurs) et l'administration royale ont été abolis le 4 août 1789. La Principauté du Luc n'existe plus avec ses sénéchaux, procureurs fiscaux, greffiers, sergents, juges. Les agents municipaux (maires) jusqu'en 1848 sont nommés par les autorités départementales puis préfectorales qui les contrôlent étroitement. À partir de cette date, les maires sont de nouveaux élus.

La mairie était située entre les rues Charette et de La Mortayère.

An V (septembre 1796) Louis BERIAU, agent municipal.

An V et An VI (fin 1796 à mars 1797) Charles-Louis TEXIER, agent municipal.

An VI et An VII (mars 1797 à mars 1798) Pierre BLAIS, agent municipal, tailleur de pierres.

An VII, An VIII (mars 1798 à 1800) Olivier MERCIER, agent municipal.

An VIII 21 prairial (10 juin 1800) Pierre PEROTTEAU, médecin. Premier maire des Lucs après la Révolution. Il démissionne le 14 frimaire an XIV (5 décembre 1805)

1807 Charles-Louis TEXIER, démissionne en 1812.

1812 (27 août) Olivier MERCIER. Il habite le château de Grammont à Rocheservièrre. Monarchiste, il doit émigrer le 5 mai 1815 (retour de Napoléon 1^{er} au pouvoir).

1815 (15 août) Joachim VOYNEAU, Abbé. Nommé par le roi LOUIS XVIII revenu en France. Il n'est pas de la famille du Curé Voyneau du Petit Luc ; cas rare d'un religieux maire.

1816 (24 février) Pierre BLAIS, tailleur de pierres. Le changement de politique (Louis Philippe succède à Charles X) provoque sa suspension en 1830.

1830 (17 septembre) Eliacim PEROTTEAU, médecin ; fils de Pierre Perotteau, maire à 27 ans, Conseiller Général du Poiré de 1833 à 1848. Il signe toujours « Maire provisoire ». Le cachet de la mairie comporte 3 fleurs de lys.

1832 (27 février) Olivier MERCIER.

1845 (5 mai) Eliacim PEROTTEAU.

1848 (20 juillet) Aimé PAYRAUDEAU, propriétaire à la Davière. La chute du roi Louis Philippe et la proclamation de la République provoquent sa révocation le 26 décembre 1863.

1864 (26 avril) Victor PEROTTEAU, notaire aux Lucs, au Logis Carré, fils d'Eliacim Perotteau.

1870 (9 novembre) Eugène DAVIAU, propriétaire à la Chasselandière. Le 4 septembre, c'est la chute de l'Empire et la proclamation de la République. Il ne reste maire que quelques jours.

1870 (14 novembre) Victor PEROTTEAU, par nomination.

1875 (26 mai) Victor PEROTTEAU, il démissionne le 30 octobre 1875 pour raison de santé et meurt prématurément en 1876.

1876 (12 février) Eugène ROCHER, tailleur de pierres, nommé par arrêté du Préfet. Le Conseil Municipal refuse la construction d'une école de garçons malgré l'urgence et l'utilité.

1876 (8 octobre) Constant BERIEAU, propriétaire. Il est élu maire par 8 voix contre 7 à Eugène Rocher. Toujours pas de décision concernant l'école de garçons ; le Conseil Municipal étant très partagé.

Le Préfet vient aux Lucs soumettre au Conseil les plans de l'école et le devis. Nouveau refus de construction; le Préfet révoque le maire et de nouvelles élections municipales ont lieu.

1877 (5 août) Alexandre RENAUDIN, propriétaire à la Davière.

1877 (31 décembre) Constant BERIEAU est rétabli dans ses fonctions.

1878 (20 janvier) Alexandre RENAUDIN est de nouveau élu maire. Eugène Rocher est premier adjoint. Les discussions concernant l'école reprennent de plus belle. Le Conseil accepte de vendre l'ancienne école (Place du Moustier) et de construire une école à la place de la mairie. Mais de nouveaux problèmes surgissent avec l'acquéreur de l'ancienne école. Finalement, l'école sera bien construite. En 1882, le Conseil Municipal refuse de construire l'école de la Guyonnière et en 1885 l'installation du télégraphe ! C'en est trop, le Préfet révoque le maire.

1886 (21 février) Eugène ROCHER, propriétaire.

1887 (23 janvier) Alexandre RENAUDIN.

1888 (20 mai) Charles AIRIAU, expert et ancien clerc de notaire chez Victor Perotteau.

1892 (15 mai) Charles AIRIAU fait installer un médecin, crée la gare de St-Denis Les-Lucs, le télégraphe et construire de nombreuses routes. La construction d'une nouvelle église est d'actualité et crée de nombreux conflits entre le maire qui veut la faire reconstruire à l'emplacement de l'ancienne et les opposants qui préfèrent un nouvel emplacement. (revue Lucus n°11).

1896 (17 mai) Alexandre RENAUDIN fils, propriétaire à la Davière. Il n'a pas les 25 ans requis. Il doit démissionner.

1896 (16 juin) Alfred LESAFFRE, notaire à Challans, gendre de Victor Perotteau. Les élections sont très mouvementées et finalement annulées à la demande de Charles Airiau pour pression sur les électeurs.

1896 (octobre) Alfred LESAFFRE est réélu puis révoqué par le Préfet le 30 décembre 1908 : Alfred Lesaffre s'oppose aux « inventaires » (revue Lucus n°11) et à l'expulsion du curé Boudaud de son presbytère.

1909 (24 janvier) Alexandre RENAUDIN fils. Conseiller Général du Poiré de 1927 à 1945.

1947 (2 novembre) André MERCIER des ROCHETTES, ingénieur agronome.

1959 (22 mars) Pierre PAROIS, géomètre expert.

1965 (mars) Paul BAZIN, pharmacien, Conseiller Général du Poiré de 1967 à 2004.

1998 (8 avril) Jeannine FOURNIER, sans profession.

2001 (18 mars) Roger GABORIEAU, imprimeur.



Les Lucs Comédie

Reporte ses séances de théâtre habituellement jouées en novembre, pour la sécurité de tous, et vous donne rendez-vous :

**Le week-end des amoureux
pour assister au mariage le plus court de l'Histoire !**
• vendredi 12 février 20h30 - samedi 13 février 20h30
• dimanche 14 février 14h30 - mardi 16 février 20h30



TOUT BASCULE



Salle du Clos Fleuri, aux Lucs-sur-Boulogne
Une comédie de Olivier Lejeune mise en scène par Florian Gendre.

Jacques LASSEGUE, publicitaire renommé, s'est résigné à épouser Corinne. À la sortie de l'église, Lucie, gaffeuse invétérée, lui a logé un grain de riz dans l'oeil ! Ce n'est que le début d'une succession de catastrophes et de quiproquos détonants qui l'empêchent d'assister à son banquet de noce ! Jean TOURILLE, le mari d'Emmanuelle, sa maîtresse, vient lui apprendre la mort accidentelle de cette dernière... Michel ROLORS, présidentiable, met fin à leur collaboration professionnelle... Quant à Pauline QUERROCHOT, la journaliste locale, elle ne sait plus sur quel pied danser ! Tout s'enchaîne à un rythme d'enfer, et... jusqu'à la dernière minute, tout bascule !

Plus d'informations :
e-mail : leslucscomédie@gmail.com

 Les Lucs Comédie

S.E.D.B. COMITÉ DE VENDÉE Solidarité Encouragement du Dévouement et du Bénévolat

L'association S.E.D.B est située aux Lucs sur Boulogne.
Nous sommes une association fédérée au niveau National, il existe 25 S.E.D.B en France
S comme **S**olidarité, E comme **E**ncouragement, D comme **D**évouement, B comme **B**énévolat

Lors de notre Assemblée Générale qui a eu lieu le 7 mars à la Mairie des Lucs-sur-Boulogne, nous avons eu l'honneur et le plaisir de distinguer plusieurs bénévoles investis depuis longtemps au service des autres.

Ceci en présence des conseillers départementaux Mireille HERMOUET et Alain LEBŒUF, de notre Maire Roger GABORIEAU et du Président National de la FFEDB Claude Joël VOYAU.

2020, une année vraiment particulière pour toutes et tous qui quoiqu'il arrive, restera gravée dans nos mémoires... 2020 pour la SEDB c'est la préparation de notre 14^e Nuit Départementale du Dévouement et du Bénévolat qui aura lieu à AIZENAY le 13 novembre prochain à partir de 20 h 00 bien sûr si les conditions sanitaires du moment l'autorisent.

Cette soirée, c'est une soirée pour les bénévoles, il y aura des remises de distinctions, un court débat et un intermède musical.

Une soirée gratuite et ouverte à tous... Il suffit de marquer la date sur votre agenda. C'est la possibilité de mieux connaître notre association et de passer un agréable moment.



De gauche à droite : Alain Lebœuf, Roger Gaborieau, M. Esnault Pdt de Sallertaine Boixe, Mme Annie Henry Pdte de Pharmaciens sans Frontières Vendée, Gaby Forgeau Vice-Président SEDB 85, Mesdames Blé, Bouhier, Maïndron et M. Charron. Les personnes distinguées : Claude Joël Voyau, Président national FFEDB, Mireille Hermouet, M. Bouron Pdt des Stomisés de Vendée et J Loup Geny Pdt SEDB Vendée.

À vous, élus ou Présidents d'associations des Lucs, qui souhaitez distinguer un ou une bénévole particulièrement méritant, contactez-nous, Gaby FORGEAU ou moi-même Jean Loup GENY.

On peut faire une remise de distinction à Aizenay en novembre prochain.
Pour cela : jloup.geny@laposte.net ou Tél : 06 31 77 81 97



pour tous, toute la vie, partout

**Association Aide à Domicile
Les Lucs-sur-Boulogne-Beaufou
54, rue Charette
LES LUCS-SUR-BOULOGNE**

LES SERVICES PROPOSÉS

- Aide et accompagnement à domicile
- Ménage, repassage
- Aide à la toilette
- Téléassistance
- Garde d'enfants à domicile
- Soutien lors d'un changement familial
- Soutien à la fonction parentale
- Accompagnement aux courses et repas
- Accompagnement aux sorties et activités de loisirs



ENFANCE
ET
PARENTALITÉ



ACCOMPAGNEMENT
DU
HANDICAP



SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS



ENTRETIEN
DE LA
MAISON

L'ADMR à votre écoute :

Pour de plus amples renseignements :

Le comité de secteur ADMR Vie et Boulogne

situé 13, place du Marché au **Poiré-sur-Vie**,
est ouvert au public du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
et de 14 h 00 à 17 h 30.

Téléphone : **02 51 31 82 42**

Mail : paysvietboulogne@admr85.org

Le secrétariat de l'antenne des Lucs-sur-Boulogne-Beaufou reçoit également le public
54, rue Charette le jeudi après-midi de 13 h 15 à 16 h 15.

Pour rencontrer les bénévoles, référents-communes, merci
de bien vouloir prendre rendez-vous :
par téléphone au **02 51 31 82 42**
ou par mail : paysvietboulogne@admr85.org

Association locale ADMR du SSIAD DES RIVES DE LA BOULOGNE

Le service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) des Rives de la Boulogne,
intervient sur prescription médicale auprès de personnes âgées de
plus de 60 ans, malades ou dépendantes, d'adultes en situation
de handicap, ou lors de prise en charge en HAD (Hospitalisation à
domicile).

Dans le cadre de son **Equipe Spécialisée Alzheimer**, le service
de soins assure des soins de réhabilitation et d'accompagnement
auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou
troubles apparentés. Deux aides-soignantes spécialement
formées (assistantes de soins en gérontologie), encadrées d'une
ergothérapeute, interviennent une fois par semaine à domicile
pour des activités.

Le 28 mai 2020, lors de l'assemblée générale du SSIAD une
présentation de l'ESA et des différentes activités proposées sera
faite.

Chaque fin d'année, en lien avec les services d'aide du secteur,
le SSIAD organise une **action de prévention**. Cet après-midi
d'information se déroule dans un cadre ludique et convivial. Le
thème 2020 sera bientôt dévoilé. Pensez à vous inscrire.

L'association du SSIAD ADMR, gérée par une équipe de bénévoles,
souhaite étoffer son conseil d'administration. N'hésitez pas à nous
rejoindre pour découvrir le service !

Pour tout renseignement ou demande
d'admission, vous pouvez contacter
les infirmières coordinatrices
Mmes Régine BRUNET et
Hélène PAVAGEAU

Tél. 02 51 43 91 20

En cas d'absence, vous pouvez laisser un
message sur le répondeur, l'infirmière coordinatrice
vous contactera dès son retour.

Le secrétariat est ouvert
du lundi au jeudi
de 14 h 00 à 17 h 00

**Association locale ADMR du SSIAD
des Rives de la Boulogne
9 rue Jean XXIII
Mormaison
85260 MONTREVERD**

Composition du Bureau :
Secrétaire - **Mme POUPELIN Régine**
Trésorière - **Mme RENAUD Marie Agnès**



USBL FOOTBALL

La saison 2019-2020 aura été marquée par un bilan plus que satisfaisant pour le club de l'USBL. En effet suite à l'arrêt des championnats fin mars en raison du Covid, l'équipe B et C montent d'un échelon supérieur, respectivement en D2 & D3. Rien ne bouge pour l'équipe A qui se maintient en Régional 3 et l'équipe D en D5.

C'est donc avec plaisir et impatience que les joueurs de Julien Boutin et Daniel Droillard ont repris l'entraînement depuis le 3 août. Ces séances de pré saison permettront de préparer au mieux la reprise du championnat prévu le 13 septembre avec la réception de St Nazaire pour l'équipe fanion.

À noter que le club fait peau neuve avec un nouveau site plus clair et plus complet. Il permettra aux supporters et partenaires de suivre au mieux les résultats et actualités des équipes de l'USBL. Voici le lien <https://usbl-football.com/>

En parlant de nouveauté, le club engage une équipe féminine en championnat pour la première fois de son histoire. N'hésitez pas à consulter le site web pour connaître les dates des matchs afin d'aller les supporter !!

Le club est sans cesse en recherche de joueurs, dirigeants et arbitre. Pour rejoindre la famille USBL ou pour tout

autre renseignement, contacter : Mme Marceau 06 38 73 65 97, M. Rabiller 06 83 64 74 04 ou M. Voyneau 06 58 68 81 37.



"Le foot est un jeu, alors amusez-vous" USBL YES SIR

✉ usbl-football@wanadoo.fr

www <http://usbl-football.pagesperso-orange.fr/>

f <https://www.facebook.com/usblfoot/?fref=ts>

t <https://twitter.com/usblfoot>



"43 joueurs seniors présents pour la reprise des entraînements. Séance d'entraînement et Run & Bike au programme. Beaucoup de sourires et du plaisir de retrouver les terrains au programme"

USBL BASKET

Une saison écourtée et quelques mois sans revenir sur le terrain. Voilà ce qu'il restait à nos joueurs dernièrement : de la frustration. C'est donc avec grand plaisir que nos équipes, de U9 à Séniors, ont repris le chemin de la salle.

Depuis mi-août, les entraînements ont repris doucement pour les équipes de U13 à Séniors, de manière à retrouver les sensations, le rythme et l'endurance. Les entraîneurs des Lucs et du Poiré collaborent afin de proposer des exercices divers, variant cardio, renforcement musculaire et reprise du ballon. Le jeu reprend lui aussi petit à petit, puisque nos trois équipes séniors ont pu travailler leurs systèmes et leur cohésion grâce aux matchs amicaux.

Les plus petits (U9 et U11) ont également pu retourner sur le terrain depuis début septembre. Heureux de se retrouver et de pouvoir jouer, ils pratiquent le basket autour d'exercices ludiques et pédagogiques.

Après tant d'efforts et de préparation, nos équipes, sauf les U9, pourront retrouver la compétition à partir du week-end du 26 septembre. La première phase de championnat débutera aux Lucs pour les U13F1 et F3, U15F1 et F3, U18F3, séniors 3 et séniors 2 et au Poiré pour les U13F2, U13M, U15F2, U17M, U18F1 et F2, et séniors 1. On compte sur vous pour venir les encourager... Avec votre masque !

Effectivement, suite à la crise sanitaire que nous avons connu, chaque club se doit de respecter des règles bien précises. Le

port du masque est obligatoire à l'intérieur des complexes sportifs. Il est important de se laver les mains régulièrement, une désinfection est d'ailleurs obligatoire à l'entrée de la salle. Un sens de circulation sera établi dans chaque gymnase.



Malgré une saison qui s'annonce spéciale, nous sommes heureux de pouvoir reprendre le jeu, et de se retrouver autour des terrains. Cette nouvelle saison, nos équipes évolueront à différents niveaux. Les U11 filles seront en niveau 3, et les U11 gars en niveau 2. Une équipe U13 est préservée en région, tout comme l'équipe U15. Deux équipes U13 filles évolueront au niveau 2, et une équipe de U13 gars en niveau 2 également. Les deux autres équipes de U15 filles joueront au niveau 2 aussi. Les garçons changent de catégorie et passent en U17, où ils progresseront en niveau 1. Les U18 filles, quant à elles, seront réparties en niveau 2 et 3. Une équipe U18 est toutefois maintenue en Région. Enfin, nous gardons trois équipes séniors qui se maintiennent en Départemental 3 et 1, et Régional 2.

La saison 2020-2021 est enfin lancée. Pour suivre les aventures de l'USBL et être au courant des résultats, n'hésitez pas à suivre nos pages sur les réseaux sociaux.

f <https://www.facebook.com/UsblBasket>

ig https://www.instagram.com/usbl_basket/



En cette fin d'été 2020, le plaisir de reprendre le chemin des courts est là ! Plaisir de se dépenser, de commencer le tennis pour les uns, de progresser pour d'autres, de relever le challenge des matchs de championnat. Plaisir aussi de participer à la vie sociale de la commune dans le contexte si particulier que tout le monde connaît.

Début juillet, l'Assemblée générale avait permis de dresser le bilan de la saison dernière. Le bureau accueille désormais un nouveau membre : Matthieu Guiet. Bienvenue à lui. Il a été décidé lors de cette assemblée d'organiser un tournoi interne début septembre pour lancer la nouvelle saison en toute convivialité.

Avec actuellement 52 licenciés, 14 femmes et 38 hommes, le Tennis club des Lucs prépare donc activement la saison 2020-2021.

Nous retrouverons à nouveau cette année et avec impatience notre entraîneur Anthony Nauleau (du Mouilleron Tennis Club et classé 3/6). Il sera une nouvelle fois secondé par Mael Massarini (15/2), du club de Dompierre-sur-Yon.

Reprise des entraînements à partir du 15 septembre.

Ceux-ci se dérouleront le mardi, mercredi et jeudi soir. Anthony et Mael encadreront enfants et adultes dans le respect du protocole sanitaire imposé par la FFT.

Championnat : Le championnat d'hiver se déroule de la mi-novembre au mois de mars. Deux équipes hommes sont engagées cette année en 1^{re} division départementale pour l'équipe 1 et en 4^e division départementale pour l'équipe seniors + de 35 ans. Chez les femmes, une équipe est engagée et jouera en pré-Région.



Les deux entraîneurs du club
Anthony Nauleau et Mael Massarini

Le Tennis Club des Lucs, c'est :

- 2 courts extérieurs
- 2 salles omnisports
- 1 club house

1 tournoi homologué en juin

Le club participera encore cette année en championnat d'été, avec notamment une équipe Dames.

Bienvenue aux nouveaux joueurs et nouvelles joueuses qui nous rejoignent cette année !

ACCUEIL DE NOUVEAUX JOUEURS ET JOUEUSES : vous pouvez à tout moment rejoindre le club !

N'hésitez pas à contacter notre président Matthieu Mallherre par téléphone au **06 61 56 75 58** ou notre secrétaire Pierrette Saulet à l'adresse suivante Tennisclubdeslucs@ffr.fr ou encore à consulter le site internet du club : www.club.fft.fr/tennislucssurboulogne.

Suivez enfin l'évolution des différentes équipes et les animations festives qui ponctuent l'année sur notre page Facebook.

Pour le Tennis club des Lucs,
Jean-Pierre Trigodet

LE JUDO CLUB LUCQUOIS à l'heure du déconfinement

C'est avec une très grande joie que les plus grands d'entre nous, nous avons pu nous retrouver le samedi 23 mai 2020 sur le parking du dojo (avec l'accord de la mairie) pour faire du renforcement musculaire en extérieur en respectant les gestes barrières et les règles sanitaires.



Et c'est à la suite de la réouverture des complexes sportifs que nous avons pu remettre les ceintures de nos plus jeunes le jeudi 25 juin.

Et c'est avec joie que nous vous accueillerons avec les règles sanitaires en vigueur dès le mardi 1^{er} septembre 2020 à la salle 1 de Basket durant la durée des travaux de notre dojo !





Alors n'hésitez pas, il y en a pour tous les goûts !

Pour les 3/5 ans, le cours est le jeudi de 17 h 30 à 18 h 15 (motricité, jeux ludiques, préhension...).

Pour les débutants de 6 à 8 ans, le cours est le jeudi de 18h15 à 19h15. Les 9/12 ans pourront pratiquer leur activité le mardi soir de 18h15 à 19h30. Et NOUVEAUTÉ : Géraldine propose un 2^e cours pour les 6/12 ans le samedi de 11 h 30 à 12 h 30.

Les ados/ adultes auront le choix de venir une ou deux fois par semaine : le mardi de 19h30 à 20h45 et/ou le samedi de 10h00 à 11 h 30.

Pour ceux qui veulent se maintenir en forme, le réveil musculaire est pour vous...Venez renforcer vos cuisses, vos fessiers, vos biceps, vos abdos... dans une ambiance conviviale le samedi matin de 9 h 00 à 10 h 00.

Et enfin, pour ceux qui veulent apprendre à se DÉFENDRE, n'hésitez pas à venir essayer le ju jitsu/ self défense le jeudi soir de 19 h 30 à 20 h 30 assuré par Joël. En effet, vous apprendrez à vous défendre face à différentes situations.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter au 06 84 82 76 61.

Géraldine Mahé, professeur du club

LES RANDONNEURS LUCQOIS

Après 6 mois d'interruption, le mardi 1^{er} septembre, 22 randonneurs ont repris la marche, en respectant les mesures sanitaires bien sûr (masques au point de rendez-vous, distanciation pendant la marche).

Nous espérons retrouver bientôt l'ensemble de nos marcheurs, l'association « les randonneurs lucquois » compte cette année 56 inscrits qui fréquentent régulièrement la rando, chacun vient selon ses possibilités. Le rendez-vous est :

Le mardi à 9 h, parking du parc des sports (près de France rurale).

Nous formons 2 groupes : l'un pour 12 kms d'un bon pas (environ 5 kms /heure), l'autre 8 kms un peu moins vite, toujours dans une bonne ambiance sur les sentiers des Lucs et des communes environnantes.

N'hésitez pas à venir faire un essai

Contact : 06 28 04 62 95, courriel : mnbarreteau@gmail.com



Départ de rando 01/09/2020

GYMNASTIQUE

À partir du mercredi 9 septembre de 13 h 30 à 14 h 30 **de 6 à 11 ans**, cours d'essai ce jour.

Gym Éveil de 3 à 5 ans à 15 h 30.

Gym douce / sophrologie adultes à 14 h 30. Salle de sport en raison des travaux à la salle judo. **Gym enfants et adultes**
Contact : 06 69 91 85 85 ou 02 51 31 27 48

Un protocole sanitaire pour cette activité sera affiché et respecté. Port du masque pour les adultes à l'arrivée / gel / et distanciation. En revanche pas de masque pour les enfants de moins de 12 ans. Les poignées de portes seront désinfectées par mes soins. Je veillerai à ce que tout soit respecté afin que la saison se déroule dans de bonnes conditions. Merci.





Changez d'avis sur les musées

Historial de la Vendée

Musée de France

Du nouveau à l'Historial, découvrez les petits déjeuners du musée ! Les matins des dimanches thématiques vous réservent des surprises !

SEPTEMBRE

→ **Dimanche 13 septembre**

Dimanche thématique : Des histoires...de marins !
Les petits déjeuners de l'Historial

10 H 15 : Papotage au musée - Quand on tisse les histoires... Qui est Nau l'Olonnois ? Beaucoup de rumeurs circulent sur son compte. Comment démêler le vrai du faux ? Pas si facile de créer une histoire retraçant la vie d'un personnage. Entre une gorgée de café et une petite viennoiserie, Cécilia vous propose un papotage sur ce terrible pirate qui sera à l'origine du premier tissage d'histoire à l'Historial.

Public : Adultes (à partir de 16 ans)

Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€

À la découverte des histoires... de marins !

14 H 30 : Voyage au cœur de l'Histoire de Narcisse Pelletier

16 H 00 : Le Cabinet des curieux : « Recherche Marins expérimentés ! »

Public : Famille

Sur réservation à l'Accueil du musée

→ **Samedi 20 et dimanche 21 septembre**

Journées Européennes du Patrimoine

Entrée libre de 10 H 00 à 19 H 00

OCTOBRE

Vacances d'Automne : Histoire(s) de BD

→ **Dimanche 13 septembre**

Dimanche thématique : La Bande-Dessinée historique

Toute la journée, scénaristes et illustrateurs vous proposent rencontres, dédicaces, ateliers, spectacle.

Animations sur réservation - Atelier 6€

→ **Mercredi 21 octobre**

Les ateliers des p'tites vacances : La BD dans tous ses états Pop-Up et Polychromie à partir de 3 ans.

Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€

→ **Samedi et dimanche 24 et 25 octobre**

Les enfants au musée !

Le samedi, c'est pour les tout-petits.

11 H 00 et 17 H 00 : Spectacle Papier- Le théâtre avec un nuage de lait

Le dimanche, c'est pour les vieilles branches.

15 H 30 : Bidulbulle et Cazamille - Cie des Sans lacets

Sur réservation au 02 28 85 77 77

→ **Mercredi 28 octobre**

Spectacle

Les Carnets de Cerise - GoneProd

Sur réservation au 02 28 85 77 77

NOVEMBRE

→ **Dimanche 8 novembre**

Dimanche thématique : Miel, abeilles et Cie !

Les petits déjeuners de l'Historial

10 H 15 : Papotage au musée

Autour d'un petit déjeuner, David Guillonnet nous fait partager sa passion pour les abeilles et lève le voile sur le métier d'apiculteur.

Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€

15 H 30 : Atelier en famille - Réalisez votre pain d'épices avec l'Atelier-Pain.

Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€

Durée : 1H30

À la découverte des abeilles !

Au fil de l'après-midi, David Guillonnet présente son rucher, ses miels et nous révèle la vie secrète des abeilles.

14 H 30 et 16 H 00 : On remonte le temps : Le repas au Moyen Âge.

Sur réservation à l'Accueil du musée

→ **Du vendredi 13 novembre 2020 au jeudi 12 mars 2021**

Exposition temporaire : Trésors révélés de Vendée, le Patrimoine dépoussiéré !

Des trésors du patrimoine, conservés aux quatre coins de la Vendée et au-delà, sont pour la première fois réunis. Découvrez leur histoire et le travail des hommes et des femmes qui œuvrent à leur conservation. Entrez dans les coulisses d'un patrimoine vendéen aux multiples visages ! Découverte de l'exposition tous les jeudis et dimanches après-midi (sur réservation).

Visites détournées : 20-22-27 et 29 décembre - 3 et 10 janvier - 7-14-21 et 25 février - 4 et 7 mars (sur réservation)

→ **Samedi 14 novembre 2020**

La Nuit des Musées : La Nuit des créatures légendaires

Depuis des années, l'Historial protège un extraordinaire secret. Mais cette fois, il est temps de le révéler. À l'occasion de cette Nuit des Musées, nous avons décidé de vous présenter les créatures légendaires qui peuplent nos murs,



Historial

d'initier des personnes triées sur le volet... Chacun d'entre vous sera libre de ses choix et créera de toute pièce sa propre quête de savoir. Les plus hardis d'entre vous, réussiront peut-être même à s'approcher d'une de ces créatures.

Sur réservation obligatoire au 02 28 85 77 77
Nombre de places limité



La Nuit des Musées

DÉCEMBRE

→ **Dimanche 13 décembre**

**Dimanche thématique : À la découverte du musée
Les petits déjeuners de l'Historial**

10H15 : Papotage

Le temps d'un petit-déjeuner, le musée se dévoile à vous...
Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€
À la découverte des Trésors révélés de Vendée, le Patrimoine dépeussié

14H30 et 16H00 : Découverte de l'exposition Temporaire
Sur réservation à l'Accueil du musée

Vacances de Noël : Des trésors dans le Grenier

→ **Mardi 22 décembre et mercredi 30 décembre**

Les ateliers des p'tites vacances

Sur réservation au 02 28 85 77 77 - Tarif : 6€

→ **Mercredi 23 et mardi 29 décembre**

Chasse au trésor

Sur réservation au 02 28 85 77 77





Nouvelles entreprises

SAFTI

Nathalie RENAUD
Conseiller Indépendant en immobilier

06 68 86 90 96
nathalie.renaud@safte.fr

85170 Les Lucs-sur-Boulogne

www.safte.fr



Gaëtan CORVAISIER
Cadreur - Monteur



 **06 65 59 50 83**
 contact@synaptic-vp.fr
 www.synaptic-vp.fr
 **Les Lucs sur Boulogne (85)**
28 rue Jacqueline Auroi

Synaptic 
SOLUTIONS

Corporate - Institutionnel - Événementiel - Grand



EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES ACTUELLES, CERTAINES DE CES MANIFESTATIONS PEUVENT ÊTRE ANNULÉES

OCTOBRE 2020

- > **Mardi 6 octobre 2020**
Assemblée Générale de l'Amicale Bouliste
Salle n°4 au sous-sol de la Mairie
- > **Jeudi 15 octobre 2020 Buffet d'automne**
Organisé par le Club du 3^e âge « Le Sourire »
Salle n°1 du Clos Fleuri
- > **Dimanche 18 octobre 2020**
Vide-grenier
Organisé par l'APE Jacques Prévert
Extérieur du Clos Fleuri
- > **Samedi 24 et dimanche 25 octobre 2020**
Fête foraine
Rue Clemenceau
- > **Jeudi 29 octobre 2020**
Après-midi dansant
Organisé par le Club du 3^e âge « Le Sourire »
Salle n°1 du Clos Fleuri



NOVEMBRE 2020

- > **Mardi 17 novembre 2020**
Concours de belote
Organisé par les anciens combattants
Salle n°1 du Clos Fleuri à partir de 14 h 00
- > **Dimanche 22 novembre 2020**
Créons en famille spécial Noël
Organisé par Familles Rurales
Salle n°1 du Clos Fleuri

DÉCEMBRE 2020

- > **Samedi 5 décembre 2020**
Concours de Tarot au profit du Téléthon 2020
Organisé par l'Association « BEAU-SA-LU-BELLEVIGNY »
Espace Albizia à partir de 13 h 30
- > **Dimanche 6 décembre 2020**
Marché de Noël - École Publique Jacques Prévert
Organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'École Publique
Salles du Clos Fleuri de 10 h 00 à 19 h 00
- > **Jeudi 10 décembre 2020**
Repas de Noël
Organisé par le Club du 3^e âge « Le Sourire » et le CCAS
Salle n°1 du Clos Fleuri
- > **Samedi 12 décembre 2020**
Concours de Belote
Organisé par le Club du 3^e âge « Le Sourire »
Salle n°1 du Clos Fleuri à partir de 13 h 30
- > **Samedi 26 décembre 2020**
Concours de Belote
Organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers
Salle n°1 du Clos Fleuri à partir de 14 h 00

JANVIER 2021

- > **Dimanche 10 janvier 2021**
Vœux du Maire
Salle n°1 du Clos Fleuri à 11 h 00



PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : JANVIER 2021

Les associations qui ont des informations à faire paraître sur le prochain "La Vie Communale" doivent les déposer à la mairie avant le **30 novembre 2020**.

Comité de rédaction : Laura BABU, Roger GABORIEAU, Marie-Noël GERY, Catherine GUITTET, Jessy HILLION, Sophie IDIER, Dominique PASQUIER, Pierre RABILLER, Thierry VOINEAU.

Crédit Mutuel



Frelet Maçonnerie
Couverture - Ravalement

2, Z.A. de Bourgneuf
85170 Les Lucs-sur-Boulogne
TÉL. / FAX 02 28 15 27 94



ROBIN & fils
PLOMBERIE - ELECTRICITÉ
CHAUFFAGE - DÉPANNAGE
02 51 41 32 63
ST DENIS LA CHEVASSE
ROBINETFILS.FR ARTIPOLE



VINCENT GALLET
GRAVURE

GRAVEUR - MARBRIER

02 51 46 54 41
06 35 26 51 34

fax 02 51 37 32 24
vggravure@gmail.com

273, bd De Lattre-de-Tassigny
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Annie Brethomé
Masculin - Féminin
Salon de coiffure
Mormaison - 02 51 43 91 64
Les Lucs/Boulogne - 02 51 46 50 96



Studio carlen

SALON DE COIFFURE

51 avenue des Pierres Noires
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
☎ 02 51 05 76 49



BATILR
• MAÇONNERIE
• COUVERTURE
• ÉTANCHÉITÉ
NEUF / RÉNOVATION
batiloyer@gmail.com 06 60 68 64 55 85170 LES LUCS SUR BOULOGNE



AFDIA
Diagnostics immobiliers
Infiltrométrie
À votre service depuis 1998



DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
(vente et location)
TESTS D'ÉTANCHÉITÉ RT 2012
ETATS DES LIEUX
Z.A. de Bourgneuf
85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 46 58 19
pofdiag@pofdiag.com

NOS +
• Rapports sous 24h
• Rapports transmis par courrier et mail
• Interventions en urgence
• Devis **gratuit** sur simple demande
• Service après-vente
I.Cert Allianz



Carrefour
contact

Rond-point de la Vendée - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 24 64 - e-mail : turlucs@wanadoo.fr



La Fine Gueule
M. et M^{me} BOUCHET
Tél. 02 51 31 20 15
la-fine-gueule@wanadoo.fr
Banquets - Mariages
Repas de famille et à domicile

Place du Moustier - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



KER ELEC
CONTACT
MICHEL KERAVEC
06 49 00 19 95
m.keravecbonnin@gmail.com
ELECTRICITÉ
DÉPANNAGES ET SERVICES



MORISSET
Entreprise Générale du Bâtiment

Terrassement • Maçonnerie • Béton armé
Couverture • Neuf & rénovation

Siège social : 117, Constantine - 85170 Les Lucs-sur-Boulogne (Vendée)
Tél. : 02 51 31 20 58 - Fax 02 51 46 51 54
Mail : accueil@dsasmorisset.fr - Site internet : www.sasmorisset.fr



Buteau Concept
Menuiserie Bois Alu PVC
Agencement intérieur/extérieur
Cloison sèche
buteauconcept@orange.fr



AR
Metal Conception
MÉTALLERIE - SERRURERIE
22 La Milière
85170 Beaufou
Tél. : 06 22 79 03 30



Allianz
Une équipe est à votre service pour réaliser vos études



Le Rabet Vendéen
Créations patrimoniales
Charpente - Menuiserie Extérieure - Fabrication Artisanale de Menuiseries Bois
Aménagement Intérieur - Agencements - Clôtures et Aménagements Extérieurs
Alexandrie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE - Tél. 02 51 31 28 93
Fax 02 51 31 30 39 - contact@lerabotvendéen.fr - www.lerabotvendéen.fr



Garage GUILLOTON

Vente
Véhicules neufs - Occasions
Réparation toutes marques

93, bd Jean Yole - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. 02 51 31 74 99 - Fax 02 51 31 00 35
e-mail : top-garage.guilloton@orange.fr



Plâtrerie - Cloisons sèches - Carrelage

87, rue de la Mortayère - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE
Tél. : 02 51 46 50 67 - Fax : 02 51 46 50 79
platrevie@orange.fr



Toute une banque pour vous

02 28 97 55 38
LES LUCS-SUR-BOULOGNE

ATLANTIQUE
VENDÉE
banque & assurances



Réparation automobile de la plus ancienne à la plus récente

Carosserie peinture / Entretien mécanique
Remplacement pare-brise / Pneus

Laurent PASQUIER
Tél. 06 27 94 19 17

lpclassicauto85170@orange.fr 9 La Suerie - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE



Communes de stationnement :
BEAUFOU - LES LUCS-SUR-BOULOGNE

Tél. 02 51 31 25 04

Port. 06 75 94 82 57 - 06 75 94 84 73

Millie CARON
7, l'Orée des Champs - 85170 LES LUCS-SUR-BOULOGNE

TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS



GEOLOGIK Environnement

Expertise, Contrôle et Maîtrise
Technique

297 rue Saint Pierre - 85 170 Les Lucs sur Boulogne
Tél : 09 73 67 58 32 - Email : geologik@free.fr



Moi, j'achète aux Lucs !



Ces annonceurs adhèrent à l'Association des Commerçants, Artisans et Industriels des Lucs-sur-Boulogne. En participant activement aux actions commerciales organisées par celles-ci, ils dynamisent votre Commune.



Mairie Les Lucs-sur-Boulogne

Téléphone 02 51 31 21 29 - Télécopie 02 51 46 51 20

Courriel : mairie@leslucssurboulogne.fr

Site : www.leslucssurboulogne.fr

